



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

GESTION 2012



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

GESTION 2012

SIGLES ET ABREVIATIONS

AG	Assemblée Générale
AJT	Agence Judiciaire du Trésor
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
APSAB	Association Professionnelle des Assureurs du Burkina
AUR	Approche Unité de Recouvrement
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CASEM	Conseil d'Administration des Secteurs Ministériels
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFORE	Centre de Formalités des Entreprises
CGAB	Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires
CIBPE	Cellule d'Implantation du Budget Programme de l'Etat
CID	Circuit Intégré de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CIR	Circuit Intégré des Recettes
CNCAM	Cadre National de Concertation des Acteurs de la Micro-finance
CNC-PRD	Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CES/FAMAP	Comité d'Evaluation et de Suivi/ Forum des Acteurs des Marchés Publics
CNLF	Coordination Nationale de Lutte contre la Fraude
CNPE	Comité National de Politique Economique
CODEP	Comité de suivi des Délais de Paiement
CONEA	Conseil National de l'Efficacité de l'Aide
CPC	Cadre Permanent de Concertation
CPF	Comité de Politique Fiscal
CPV	Cellule de Veille Prospective
CRF	Cellule de Renseignement Financière
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DDU	Déclaration en Douane Unique
DEP/MEF	Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Economie et des finances
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes

DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGI	Direction Générale des Impôts
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DGPE	Direction Générale du Patrimoine de l'Etat
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DME-C	Direction des Moyennes Entreprises du Centre
DME-HBS	Direction des Moyennes Entreprises des Hauts Bassins
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
ENAREF	Ecole Nationale des Régies Financières
EPE	Etablissement Public de l'Etat
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédits
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IFU	Identifiant Financier Unique
ITIE-BF	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives du Burkina-Faso
KIRA	Logiciel de gestion du courrier
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
MAD	Magasin et Aires de Dédouanement
MALT	Modèle d'Analyse à Long Terme
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MID	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
MOD	Maitrise d'Ouvrage Déléguée
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMS	Modèle d'Analyse de la Pauvreté par Micro-Simulation
PAP	Plan d'Actions Prioritaire
PCD	Programme Communautaire de Développement
PER	Programme Economique Régional
PNP	Politique Nationale de Population
PPP	Partenariat Public Privé
PPM	Plan de Passation des Marchés
PRGED	Politique de Renforcement de la Gestion de l'Economie et du Développement
PRM	Personne Responsable des Marchés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAF	Réforme Agraire et Foncière
RESINA	Réseau Inter Administratif
RIC	Recensement Industriel et Commercial
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDI	Schéma Directeur Informatique

SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SIGCM	Système Intégré de Gestion de la Comptabilité Matières
SIMP	Système Intégré des Marchés Publics
SINTAX	Système Informatisé de Taxation
SMQI	Système de Management de la Qualité de l'Information
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
SRAT	Stratégie de Régionale d'Aménagement du Territoire
SRFP	Stratégie de Renforcement des Finances Publiques
SSN	Système Statistique National
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UR	Unité de Recouvrement

Table de matière

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
AVANT-PROPOS.....	9
INTRODUCTION.....	12
1. CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE.....	13
1.1 Evolution de l'environnement économique international.....	13
1.2 Situation de l'économie du Burkina Faso en 2012.....	15
1.2.1 L'évolution du secteur réel.....	15
1.2.2 Les emplois du PIB.....	16
1.2.3 Les prix et l'inflation.....	17
2. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU SECTEUR DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES EN 2012.....	17
2.1- Pilotage et soutien des services du MEF.....	17
2.2- Gestion macro-économique et pilotage du développement.....	19
2.3- Mobilisation et gestion des ressources budgétaires.....	21
2.4- Programmation budgétaire et gestion des dépenses.....	22
2.5- Gestion des comptes publics et sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat	23
2.6- Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude, le faux et la corruption.....	24
2.7- Relations économiques et financières internationales.....	26
3. PRINCIPALES REFORMES ENTREPRISES EN 2012.....	27
3.1- Les réformes en matière de planification et de promotion du développement durable.....	27
3.2- Les réformes en matière de gestion des finances publiques.....	27
4. OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT.....	29
4.1 Recettes totales et dons.....	29
4.1.1 Les recettes totales.....	29
4.4.2.1. Les recettes courantes.....	30
4.4.2.2. Les recettes en capital.....	33
4.1.2 Les dons.....	33
4.2 Performances des régies de recettes en 2012.....	34
4.3 Dépenses totales et prêts nets.....	38
4.3.1 Les dépenses totales.....	38
4.4.2.1. Les dépenses courantes.....	39
a- Les dépenses de personnel.....	40
b- Les dépenses de fonctionnement.....	41
c- Les intérêts dus.....	41
d- Les transferts courants.....	42
4.4.2.2. Les dépenses en capital.....	43
a- Les dépenses d'investissements sur financements propres.....	44
b- Les dépenses d'investissements sur ressources extérieures.....	45
c- Les transferts en capital et restructuration.....	45
3.1.1 Les prêts nets.....	46
4.4 Soldes budgétaires et financement.....	47
4.4.1 Le solde budgétaire.....	47
4.4.2.1. Le solde global.....	47
a. Le solde global base engagement.....	47

b.	Le solde global base caisse	48
4.4.2.2.	Le solde de base.....	48
4.4.2	Le financement.....	49
4.4.2.1.	Le financement extérieur.....	49
4.4.2.2.	Le financement intérieur.....	49
4.5	Mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale.....	50
4.6	Dette publique	51
4.6.1	La dette extérieure.....	51
4.6.2	La dette intérieure.....	51
4.6.3	Le service de la dette publique.....	52
4.7	Evolution des critères de convergence de l'UEMOA.....	53
4.7.1	Critères de premier rang	53
4.7.2	Critères de second rang	54
5.	DIFFICULTES LIEES A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	55
5.1	Difficultés liées à la gestion des dépenses	55
5.2	Difficultés liées à la mobilisation des recettes.....	55
6.	PERSPECTIVES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES.....	56
6.1	Défis56	
6.2	Orientations par programme	57
	CONCLUSION	59
	BIBLIOGRAPHIE	60
	ANNEXES.....	63

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1- EVOLUTION DES RECETTES TOTALES SELON LES COMPOSANTES SUR LA PERIODE 2007-2012	30
TABLEAU 3-EVOLUTION DES RECETTES DE LA DGI PAR TYPE D'IMPOTS SUR LA PERIODE 2007-2012.....	35
TABLEAU4- EVOLUTION DES RECETTES DE LA DGD SUR LA PERIODE 2007-2012	36
TABLEAU 5- EVOLUTION DES RECETTES DE LA DGTCP SUR LA PERIODE 2007-2012	37
TABLEAU 6- SYNTHESE DE L'EVOLUTION DES COMPOSANTES DES DEPENSES TOTALES SUR LA PERIODE 2007-2012.....	39
TABLEAU 8- RECAPITULATIF DES DEPENSES ET PRETS NETS DE 2007 A 2012	46
TABLEAU 9- EVOLUTION DES EMISSIONS DE BONS DU TRESOR AU BURKINA FASO SUR LA PERIODE 2007-2012.....	50
TABLEAU 10- EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LA PERIODE 2007-2012.....	52
TABLEAU 11 : ETAT DE CONVERGENCE AU TITRE DE L'ANNEE 2012.....	54

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1- TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES DIFFERENTES ZONES (EN %)	15
GRAPHIQUE 2 - EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE REEL DU PIB ET DES CONTRIBUTIONS DES VALEURS AJOUTEES SECTORIELLES	16
GRAPHIQUE 3- EVOLUTION DES RECETTES COURANTES ET LEURS COMPOSANTES SUR LA PERIODE 2007-2012	31
GRAPHIQUE 4- EVOLUTION DES COMPOSANTES DES DEPENSES COURANTES SUR LA PERIODE 2007-2012	39
GRAPHIQUE 5- EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL DE 2007 A 2012	40
GRAPHIQUE 6- EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2007 A 2012	41
GRAPHIQUE 7- EVOLUTION DES INTERETS PAYES DE LA DETTE SUR LA PERIODE 2007-2012	42
GRAPHIQUE 8- EVOLUTION DES TRANSFERTS COURANTS DE 2007 A 2012	42
GRAPHIQUE 9- EVOLUTION DES DEPENSES EN CAPITAL SUR LA PERIODE 2007-2012	44
GRAPHIQUE 10- EVOLUTION DES COMPOSANTES DU FINANCEMENT EXTERIEUR DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE 2007-2012	45
GRAPHIQUE 11- EVOLUTION DU SOLDE GLOBAL BASE ENGAGEMENT SUR LA PERIODE 2007-2012	47
GRAPHIQUE 12- EVOLUTION DU SOLDE GLOBAL BASE CAISSE SUR LA PERIODE 2007-2012	48
GRAPHIQUE 13- EVOLUTION DU SOLDE DE BASE SUR LA PERIODE 2007-2012	49

LISTE DES ENCADRES

ENCADRE N°1: ANALYSE DE LA PART DES RECETTES PUBLIQUES DANS LE PIB NOMINAL	34
ENCADRE N°2: MECANISME INNOVANT DE GESTION DE REMBOURSEMENT DE CREDIT TVA .	43
ENCADRE N°3: ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LE PIB.....	46
ENCADRE N°4 : ANALYSE DU POIDS DE LA DETTE DANS LE PIB NOMINAL.....	52

AVANT-PROPOS



Le Ministère de l'Economie et des Finances engagé dans la production et diffusion des informations économiques et financières met à la disposition de tous les acteurs de développement la huitième publication du rapport sur les Finances Publiques (RFP) gestion 2012. Il reflète la volonté de transparence du Gouvernement et son attachement à la performance de l'action publique à travers le principe de communication et de reddition des comptes qui sous-tend la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Le présent rapport rend compte de la gestion des finances publiques, à travers les actions qui ont été mises en œuvre en 2012 par le Gouvernement avec la participation de nos partenaires. Outre son rôle de communication et de reddition des comptes des actions du Gouvernement en matière de pilotage de l'économie et de gestion des finances publiques, le RFP, à l'instar des autres publications de notre département, se veut être un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques et administratifs. Aussi, il permet aux acteurs de la vie nationale, aux partenaires techniques et financiers et à tout acteur de développement de trouver toutes les informations justes et utiles sur les finances publiques.

Par ailleurs, il faut noter qu'en dépit de la persistance des tensions géopolitiques et de la poursuite des effets de la crise des dettes souveraines, au niveau international, l'activité économique du Burkina Faso a connu en 2012, un regain de croissance, toute chose, ayant contribué à l'amélioration de la situation des finances publiques, notamment la mobilisation des ressources propres pour le financement du développement.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs du développement qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à améliorer la performance de l'activité économique ainsi que la gestion de nos finances publiques. J'invite et encourage tous les acteurs à poursuivre leurs efforts afin de garantir l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

Aussi, tout en présentant mes félicitations à l'ensemble des structures qui ont œuvré et contribué à la rédaction de ce rapport, je tiens à remercier particulièrement le Programme MEF/GIZ pour son appui technique et financier constant. Je voudrais rappeler que c'est en travaillant ensemble que nous relèverons les défis et atteindrons les objectifs assignés à notre département.

RESUME

En 2012, pendant que la dynamique de croissance économique au niveau international s'affaiblissait du fait de la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et des effets de la crise des dettes souveraines, l'activité économique sous régionale (UEMOA) et nationale connaissent un regain de croissance.

Dans l'UEMOA, le dynamisme a été en liaison avec la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire, l'accroissement des investissements et les bons résultats de la campagne agricole 2012/2013. Le taux de croissance du PIB de l'Union est ressorti à 6,4% en 2012 contre 0,6% en 2011.

Au plan national, la vigueur de l'activité économique s'est poursuivie avec un taux de croissance de 9,0% en 2012 contre 5,0% en 2011. Cette accélération du rythme de la croissance est principalement imputable au dynamisme du sous-secteur agricole avec une production céréalière de 4,89 millions de tonnes, en hausse de 33,6% par rapport à la campagne 2011/2012.

En plus des performances macro-économiques, la mise en œuvre de la Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances (POSEF) a permis d'atteindre un certain nombre de résultats dont les principaux sont présentés suivant les sept (07) programmes de la dite politique qui guide les actions du département.

La situation des finances publiques au cours de l'année 2012 a été marquée par la poursuite des objectifs fixés dans le programme économique et financier 2010-2013 appuyé par la Facilité Elargie de Crédits (FEC) du FMI, dans un contexte d'amélioration substantielle des ressources intérieures avec un taux de pression fiscal qui s'est situé à 16,4% en 2012 en nette amélioration par rapport à 2011.

De l'analyse des opérations financières de l'Etat faite essentiellement sur la base de la nomenclature du TOFE, il est ressorti qu'à fin décembre 2012, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 1 276,41 milliards de francs CFA, contre 1 047,29 milliards de francs CFA en 2011. Les dépenses totales et prêts nets, se sont situés à 1 452,87 milliards de francs CFA en 2012, contre 1 166,04 milliards de francs CFA en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat est ressortie déficitaire à fin décembre 2012. En effet, le déficit global base engagement s'est établi à 176,46 milliards de francs CFA en 2012, contre 118,75 milliards de francs CFA en 2011, soit une dégradation de 48,6%. En le rapportant au PIB, le déficit global représente 3,3% en 2012.

Quant au déficit budgétaire global base caisse, il s'est chiffré à 104,18 milliards de francs CFA en 2012 contre 105,57 milliards de francs CFA en 2011, soit une réduction du déficit de 1,3% (1,39 milliards de francs CFA).

Le solde de base s'est établi en 2012 à un niveau déficitaire de 236,83 milliards de francs CFA contre un déficit de 170,23 milliards de francs CFA en 2011, soit un taux de dégradation de 39,1% (-66,6 milliards de francs CFA).

Le déficit global a été financé à fin décembre 2012, à hauteur de 97,56 milliards de francs CFA contre 104,85 milliards de francs CFA en 2011, soit une baisse de 7,0% en 2012 et 46,2% en 2011.

La performance des finances publiques du Burkina Faso se mesure également par la convergence de son économie vers les normes communautaires définies. Ainsi, de l'estimation de l'évolution de l'activité économique au cours de l'année 2012, il ressort que le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de premier rang sur quatre (04) et un critère (01) de second rang sur quatre (04).

L'année 2012 marque la première année de mise en œuvre effective de la POSEF. Ainsi, la programmation des interventions prioritaires pour 2012 est adossée aux sept (07) programmes de la POSEF.

Au regard des difficultés liées à la gestion des finances publiques et des ambitions du gouvernement en la matière, des défis doivent être relevés pour une meilleure gestion des finances publiques à l'avenir. Ces défis reposent sur sept (07) domaines essentiels, déclinés dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de la POSEF. Il s'agit des domaines relatifs : au pilotage efficace de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), à l'accroissement des recettes internes et externes, à l'amélioration du dispositif de passation des marchés publics, à l'implantation du budget programme de l'Etat, à la consolidation et la visibilité des actions de lutte contre la corruption et enfin, aux mutations organisationnelles et institutionnelles dans le cadre du Plan Stratégique Institutionnel (PSI).

INTRODUCTION

Le Burkina Faso connu en 2012 une croissance économique de 9,0% contre 5,0% en 2011. Ce taux de croissance qui est au-dessus de celui de l'UEMOA (6,4%) est dû principalement au dynamisme du secteur primaire avec une contribution à la croissance de 4,5 points de pourcentage.

En 2012, le Gouvernement a poursuivi les actions entreprises en 2011 dans le cadre de la recherche de la paix sociale et la sécurité alimentaire. Les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Gouvernement conjuguées à la bonne pluviosité ont contribué considérablement à l'accroissement de la production céréalière en 2012. Ces actions d'ordre économique, politique, financier et administratif se sont inscrites dans une logique de stabilisation de l'économie du pays.

En outre, le passage de la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques (SRFP) à la POSEF a été effectif en 2012. Le dispositif de pilotage de la POSEF a été mis en place à travers l'arrêté n°2012_137/MEF/CAB du 05 avril 2012 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage accompagné des Termes de Références (TDR) des Groupes Techniques (GT). Cela a consacré le début de l'opérationnalisation de la POSEF.

Au regard des contextes international et national et, à l'effet de cerner la réalité des finances publiques en 2012, un certain nombre de questions se pose : comment la timide reprise de l'économie mondiale a influé sur la gestion des finances publiques ? Quelles ont été les réformes entreprises dans le souci de dynamiser le secteur de l'économie et des finances ? Quelles ont été les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et les perspectives ? Quelle a été l'évolution des principaux soldes caractéristiques ?

De ces questions se dégagent quatre (04) grands axes qui constituent la structure du présent rapport. Ainsi, il est d'abord fait un rappel des contextes économiques mondial, régional et national en 2012. Ensuite, les principales réformes mises en œuvre au cours de l'année 2012 sont mises en évidence. En outre, une analyse de l'état d'exécution des finances publiques est faite à travers notamment l'analyse des recettes, des dépenses et des principaux soldes caractéristiques du TOFE. Enfin, les principales difficultés qui ont impacté la bonne gestion des finances publiques ont été relevées et les perspectives d'actions et de réformes sont présentées.

En 2012, la situation économique du Burkina Faso a évolué dans un contexte marqué par un ralentissement de la croissance économique au niveau mondial et une amélioration de l'activité économique sous régionale.

1.1 Evolution de l'environnement économique international

Au niveau mondial¹, les déséquilibres constatés dans les pays avancés et la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont contribué à freiner la dynamique de la croissance économique. En effet, la croissance mondiale est ressortie à 3,2% en 2012 contre 3,9% en 2011. Cette situation s'expliquerait en partie par les incertitudes suscitées par l'aggravation de la crise des dettes souveraines, les conséquences des politiques budgétaires drastiques mises en œuvre par de nombreux pays développés dans le but de réduire les déficits publics et la décélération du commerce mondial.

S'agissant de l'évolution des prix, les tensions inflationnistes se sont atténuées au cours des derniers mois de l'année 2012. Dans les pays avancés et émergents, la hausse des prix à la consommation a ralenti en 2012, affichant respectivement des taux de 2,0% et 6,1% après des niveaux de 2,7% et 7,1% en 2011.

Aux Etats-Unis, l'activité économique a été modérée au quatrième trimestre 2012 sous l'effet positif de l'investissement privé résidentiel et des exportations nettes. La progression du PIB réel a été de 2,2% en 2012 contre 1,8% en 2011. Quant à l'inflation, elle s'est située à 2,1% en 2012 contre 3,1% en 2011. Cette évolution s'explique principalement par la faible hausse des prix de l'énergie conjuguée à une stagnation de ceux des produits alimentaires. Concernant le taux de chômage, il s'est stabilisé à 8,1% en 2012 contre 9,0% en 2011 traduisant une relance considérable de l'emploi.

Dans la zone euro, le nouveau mécanisme d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) sur les marchés de la dette publique et l'annonce d'avancées sur le plan institutionnel notamment l'Union bancaire, ont contribué à une détente significative des taux d'intérêt sur la dette publique de certains pays. En dépit des mesures de relance, la croissance de l'activité économique en 2012 s'est située à -0,6% en baisse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2011.

¹FMI, Janvier 2013 et mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de juillet 2013

Pour ce qui est de l'inflation, le taux dans la zone s'est établi à 2,5% en 2012 contre 2,7% en 2011. Quant au chômage, il s'est accentué suite aux pertes d'emplois, passant de 10,2% en 2011 à 11,4% en 2012.

Au Royaume-Uni, l'activité économique a enregistré un recul au quatrième trimestre 2012, suite à la baisse de la production industrielle et des ventes en détail. Le taux de croissance du PIB s'est établi à 0,3% en 2012 contre 1,0% en 2011. L'existence de capacité de production inutilisée à contribuer à contenir les tensions inflationnistes. Ainsi, le taux d'inflation s'est situé à 2,7% en 2012 contre 4,5% en 2011. S'agissant du taux de chômage, il est resté stable par rapport à son niveau de 2011 en se situant à 8,0%.

Au Japon, l'activité économique au troisième trimestre 2012 s'est contractée avec un recul du PIB de 0,9 point de pourcentage en rythme trimestriel. Ainsi, le taux de croissance du PIB est ressorti à 1,9% en 2012 contre -0,6 en 2011. Quant à l'inflation, la variation de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) s'est établie, en glissement annuel à -0,1% en décembre 2012 après -0,2% en novembre 2012, marquant ainsi le septième mois de déflation continue. Pour l'année 2012, le taux d'inflation en moyenne s'est situé à 0,0% contre -0,3% en 2011. Sur le marché du travail, le taux de chômage a connu une légère baisse en se situant à 4,4% en 2012 après un niveau de 4,6% en 2011.

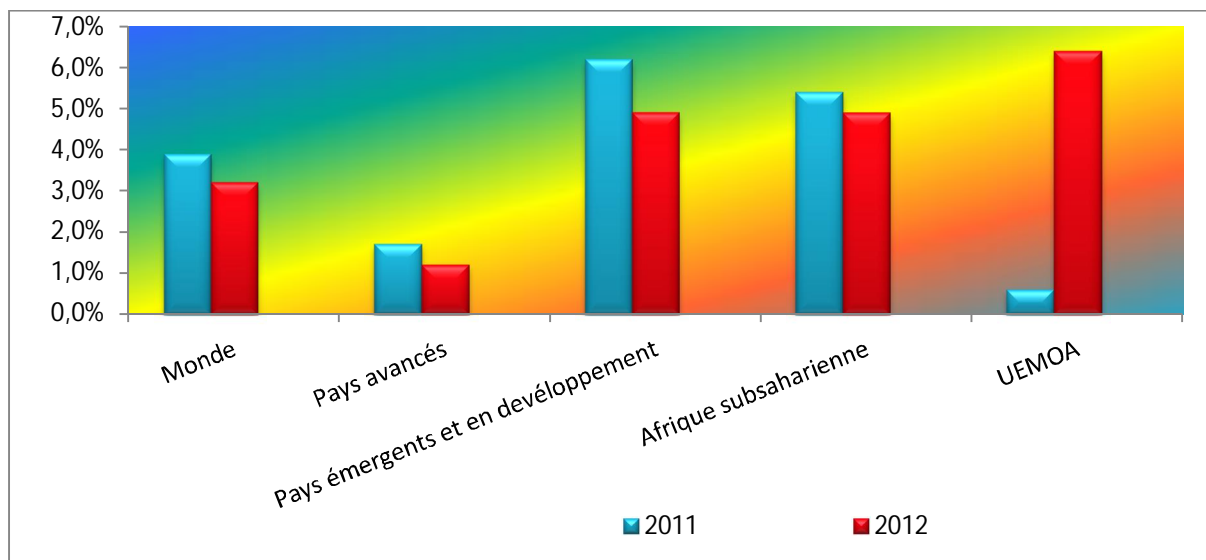
En Chine, la dynamique de l'activité économique s'est renforcée au quatrième trimestre 2012, grâce aux progrès enregistrés dans le secteur manufacturier et au fort redressement des exportations. Le taux de croissance est ressorti à 7,8% en 2012 contre 9,3% en 2011. Concernant l'inflation, la hausse du niveau général des prix s'est établie à 4,1% en 2012 contre 5,4% en 2011. Quant au chômage, son taux s'est situé à 6,4% en 2012.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique est restée dynamique. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,9% en 2012. Cette évolution s'explique par le maintien du niveau élevé des cours des produits de base, l'augmentation des volumes des exportations et la stabilité des envois de fonds des travailleurs émigrés. Toutefois, la croissance a enregistré un recul de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2011. Quant à l'inflation, elle serait en baisse pour s'établir environ à 9,1% en 2012 après un taux de 9,7% en 2011.

Dans l'UEMOA, l'activité économique s'est améliorée en 2012, après une forte décélération en 2011. Cette amélioration est en rapport avec la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire, l'accroissement des investissements et les bons résultats de la campagne agricole 2012/2013. La croissance de l'Union ressortirait à 6,4% en 2012 contre 0,6% en 2011.

Quant à l'inflation, le taux s'est situé à 2,4% en 2012 contre 3,9% en 2011, principalement sous l'effet d'une offre abondante des produits céréaliers sur les marchés au cours des derniers mois de l'année. Toutefois, la situation est demeurée préoccupante dans certains Etats membres, du fait de la hausse des prix des transports et des prix des produits alimentaires importés.

Graphique 1- Taux de croissance économique dans les différentes zones (en %)



Source: FMI et BCEAO, Juillet 2013

1.2 Situation de l'économie du Burkina Faso en 2012

1.2.1 L'évolution du secteur réel

Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 9,0% en 2012, contre 5,0% en 2011 soit une augmentation du rythme de croissance de 4 points de pourcentage, imputable principalement au secteur primaire.

Au niveau du secteur primaire, la valeur ajoutée a enregistré une croissance de 17,4% en 2012 contre une baisse de 4,2% en 2011. Cette évolution est principalement liée au dynamisme du sous secteur agricole avec une production céréalière de 4,89 millions de tonnes, en hausse de 33,6% par rapport à la campagne 2011/2012. Ainsi, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB a été de 4,5 points de pourcentage contre -1,2 point en 2011.

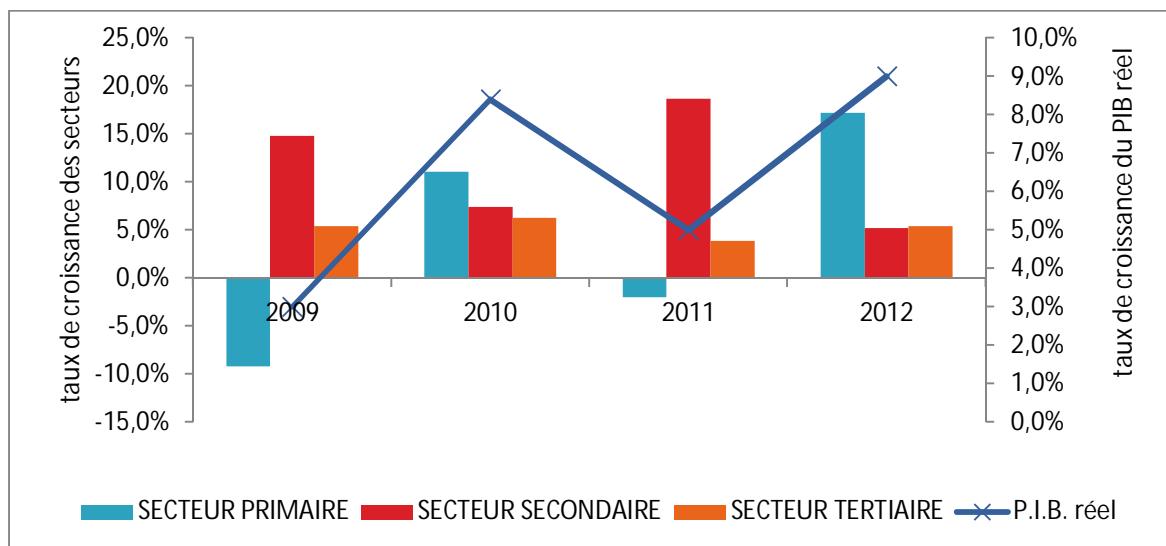
Concernant le secteur secondaire, la croissance de la valeur ajoutée a été de 7,4% en 2012 tirée principalement par les industries extractives avec une production aurifère de 42,4² tonnes, le dynamisme des sociétés d'égrenage de coton ainsi que des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Toutefois, comparé à l'année 2011, le rythme de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire en 2012 est en décélération

² Source DGD, donnée utilisée dans l'évaluation du PIB

de 6,4 points de pourcentage. Ainsi, la contribution de ce secteur à la croissance du PIB est ressortie à 1,6 point de pourcentage en 2012 contre 2,7 points en 2011.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée a connu une croissance de 5,3% en 2012. Cette croissance est imputable aux retombées des événements tels que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et la Semaine Nationale de la Culture (SNC). Toutefois, le secteur a enregistré une décélération de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2011. La contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB est ressortie à 2,4 points de pourcentage contre 2,8 points en 2011.

Graphique 2- Evolution du taux de croissance réel du PIB et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles



Source : DGEP, IAP mars 2013

1.2.2 Les emplois du PIB

Le PIB nominal sous l'optique emploi a été tiré par les investissements, les exportations et la consommation. En effet, la consommation globale s'est située à 4 582,4 milliards de francsCFA en 2012 contre 4 091,8 milliards de francsCFA en 2011, soit une hausse de 12,0%. Cette évolution s'explique aussi bien par la consommation finale privée (+11,4%) que par la consommation finale publique (+14,0%). La hausse importante de la consommation publique serait liée aux transferts du Gouvernement en faveur des couches défavorisées (la prise en charge des mesures sociales, la gestion du déficit céréalier en 2012 et l'appui aux réfugiés maliens) ainsi qu'aux dépenses liées aux élections couplées de décembre 2012. La contribution de la consommation à la croissance est estimée à +6,1 points en 2012 contre +5,9 points en 2011.

Quant aux investissements, ils sont passés de 1 196,8 milliards de francsCFA en 2011 à 1 388,8 milliards de francsCFA en 2012, soit une hausse de 16,0%. La Formation Brute du Capital Fixe (FBCF), en hausse de 10,8% en 2012, est ressortie à 903,1 milliards de francsCFA. Cette progression est imputable aux FBCF privée et publique qui ont enregistré des hausses respectives de 12,4% et 8,8%.

L'investissement a contribué à hauteur de 1,3 point de pourcentage à la croissance du PIB en 2012 contre -1,7 point en 2011.

Pour les échanges extérieurs, les exportations des biens et services ont connu une progression plus importante (+14,7%) que celle des importations (+10,7%). Ainsi, le solde des échanges extérieurs s'est amélioré en 2012 en se situant à -342,6 milliards de FCFA contre -351,0 milliards de francsCFA en 2011. Les échanges extérieurs ont contribué positivement à la croissance du PIB en 2012 avec 1,6 point de pourcentage.

1.2.3 Les prix et l'inflation

L'année 2012 a été marquée par une hausse importante du niveau général des prix à la consommation supérieure à la norme communautaire. En effet, l'inflation en 2012 s'est établie à 3,8% contre 2,8% en 2011 et -0,6% en 2010. Cette hausse du niveau général des prix est essentiellement portée par les fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « transports », « restaurants et hôtels » qui ont affiché des taux annuels supérieurs à 4,0%. S'agissant des autres fonctions, leurs prix sont restés plus ou moins stables.

Les mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012 et la hausse des prix à la pompe des hydrocarbures sont les principaux facteurs explicatifs de l'inflation en 2012.

2. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU SECTEUR DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES EN 2012

Les principaux résultats atteints par la mise en œuvre des actions en 2012 sont présentés suivant les sept (07) programmes de la POSEF qui constitue désormais le cadre fédérateur des actions du département.

2.1- *Pilotage et soutien des services du MEF*

Le programme "Pilotage et soutien des services du MEF" vise à assurer une meilleure orientation et une coordination efficace de l'exécution des missions du département.

Au titre de l'année 2012, les principaux résultats atteints dans le domaine de la coordination des actions du ministère ont porté sur la finalisation du Plan Stratégique Institutionnel (PSI) assorti de l'adoption du décret n°2012-546/PRES/PM/MEF du 02 juillet 2012 portant organisation du MEF. Ce décret contribuera à assurer une mise en œuvre efficace de la POSEF et à l'atteinte des objectifs de la SCADD. En outre, les conclusions du PSI ont conduit à la création de directoires au sein du MEF qui constituent des organes d'aide à la décision dans les domaines stratégiques sensibles du département. L'opérationnalisation de ces directoires permettra de renforcer la transparence dans la gouvernance des finances publiques et les capacités managériales des dirigeants en minimisant les risques par la promotion du management participatif.

En matière de planification et de suivi évaluation, les résultats ont porté principalement sur : (i) la mise en œuvre effective du dispositif de pilotage et de suivi-évaluation de la POSEF ; (ii) la production du rapport de performance 2011 des structures du département ; (iii) la production du rapport d'évaluation des performances des projets et programmes sous tutelle technique du MEF et (iv) l'élaboration du Budget programme 2012-2014 du MEF.

Au titre de la gestion des ressources humaines, les activités réalisées au cours de l'année 2012 ont porté entre autres sur (i) la finalisation du plan global intégré de formation des agents du MEF et la description des postes de travail de sept (07) structures ; (ii) le suivi de la carrière des agents à travers le traitement des dossiers d'avancement de 2009, 2010 et 2011 ; (iii) la mise en œuvre du plan d'actions de lutte contre le VIH/SIDA à travers l'appui socio-économique des personnes infectées et affectées.

S'agissant de la gestion des ressources financières et matérielles, il s'est agi au titre de l'année 2012 : (i) de l'installation du logiciel GESTOCK dans toutes les structures disposant du RESINA ; (ii) de la disponibilité de la version Excel du logiciel GESTOCK pour les structures qui ne disposent pas du RESINA et (iii) de l'exécution du plan de passation des marchés publics 2012 ainsi que l'élaboration du plan de passation des marchés publics 2013 du MEF.

Pour ce qui est de la gestion du système d'informations, les principaux acquis au cours de l'année 2012 sont entre autres : (i) le démarrage du processus de mise en place du Système Intégré de Gestion des Taxes (SIGTAX) à travers la signature du contrat relatif à l'étude de faisabilité ; (ii) le déploiement de la nouvelle version 3.2 de KIRA au PM, MAECR, MEF, SGGCM, ASCE, LNBTP, ARMP ; (iii) la poursuite de l'implémentation des e-services au sein du MEF à travers le développement en cours d'une nouvelle fonctionnalité pour le remboursement en ligne de la TVA en sus de la télé déclaration qui est déjà fonctionnelle et (iv) la

poursuite de l'extension du CID aux Unités de Vérification de la Dépense (UVD) et aux Administrateurs de Crédits Délégués (ACD).

En ce qui concerne la gestion de la communication, la nécessité de rendre visible les actions du ministère et d'améliorer la communication avec ses partenaires a induit au cours de l'année : (i) l'élaboration de la Stratégie globale de communication du MEF ; (ii) l'organisation de la campagne d'information et de sensibilisation sur la loi de finances, gestion 2012 ; (iii) la mise en œuvre du plan de communication sur les résultats de « l'ENP Burkina 2025 » ; (iv) la réalisation de la campagne de communication et de renforcement des capacités sur les grandes orientations de la SCADD et du Comité National de Pilotage (CNP) aux niveaux sectoriels et dans les treize (13) régions ; (v) l'édition du 1^{er} rapport ITIE-BF en quatre (04) langues (français, mooré, dioula et fulfuldé) et (vi) l'organisation d'une conférence de presse et la réalisation d'une émission télé pour faire le point de la mise en œuvre de l'ITIE au Burkina Faso.

Au titre de la formation technique et professionnelle, l'adéquation des programmes de formations initiales aux besoins du MEF s'est traduite par l'adoption en Conseil des Ministres, du décret portant approbation des statuts de l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF). Ces nouveaux statuts permettront de prendre en compte l'évolution rapide du secteur de l'économie et des finances publiques, la vocation sous- régionale de l'école ainsi que les besoins des collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation.

Enfin, dans le domaine de la déconcentration et de l'appui à la décentralisation, il s'est agi de mettre l'accent sur : (i) l'élaboration de la Stratégie d'Appui à la Décentralisation du MEF (SAD-MEF) et de son plan d'actions triennal 2013-2015 ; (ii) la déconcentration de la DGI avec la création de 02 antennes fiscales ; (iii) le transfert en fin mars 2012 des ressources financières aux collectivités territoriales en accompagnement des compétences transférées et (iv) l'opérationnalité des agences régionales des Hauts-Bassins et du Centre-Nord du FAARF.

L'ensemble de ces réalisations vise à asseoir un dispositif efficace de pilotage et de coordination des actions du MEF en vue de relever les défis liés à la mise en œuvre efficace de la POSEF.

2.2- Gestion macro-économique et pilotage du développement

Le programme "gestion macro-économique et pilotage du développement" vise à promouvoir une gestion économique moderne et performante et un pilotage efficace du développement.

En matière de prévision et de planification du développement, les principales interventions au cours de l'année 2012 ont porté sur : (i) l'opérationnalisation du dispositif institutionnel de pilotage et de suivi-évaluation de la SCADD ; (ii) la production du rapport provisoire de l'étude relative à la politique de développement des pôles de croissance et de compétitivité ; (iii) l'adoption en Conseil des Ministres de l'étude sur la définition des secteurs socio-économiques du Burkina Faso ; (iv) l'élaboration des avant-projets de textes relatifs au cadre juridique des Partenariat Public Privé (PPP) ; (v) le suivi du plan d'actions du Gouvernement pour faire face à la crise financière ; (vi) l'opérationnalisation du Fonds National d'Etudes et de Préparation des Projets (FONEPP) ; (vii) la production de douze (12) notes mensuelles de suivi de la conjoncture économique nationale et internationale ; (viii) l'élaboration des budgets économiques ; (ix) l'élaboration d'un guide méthodologique d'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement Durable des Communes (SDADDC) ; (x) la mise en place d'un dispositif consensuel de suivi-évaluation des effets et impacts de la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé ; (xi) la validation du manuel de prise en compte des variables de population dans les projets, plans et programmes de développement et (xii) la production du bilan de mise en œuvre du PIP au 31 décembre 2011

Dans le domaine de la gestion de l'information économique, financière et sociale, les défis de la production statistique de qualité et de la mise à disposition des données et informations statistiques fiables ont conduit à : (i) la poursuite des travaux d'exploitation des données de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) réalisé en 2009, à travers notamment la rédaction du rapport provisoire sur le profil de pauvreté ; (ii) l'élaboration et la diffusion des notes mensuelles sur l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) ; (iii) la production et la diffusion de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) ; (iv) la production et la diffusion du Tableau de Bord de l'Economie (TBE) ; (v) la production et la diffusion des bulletins trimestriels de conjoncture ; (vi) la production de rapports trimestriels sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2012 ; (vii) l'élaboration du Rapport sur la Coopération pour le Développement (RCD) 2011 ; (viii) l'élaboration et la diffusion des Tableaux des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et (ix) l'élaboration du rapport sur les finances publiques 2011 et la production du rapport annuel sur l'économie du Burkina Faso.

Au titre de l'évaluation des politiques publiques, les principales actions ont porté sur : (i) l'organisation de la première revue de la SCADD qui a permis d'évaluer sa matrice de performance ; (ii) la finalisation de l'étude ex post de l'impact de mise en œuvre du PAP CSLP 2008-2009 ; (iii) l'adoption en Conseil des Ministres du rapport portant relecture des critères d'évaluation des performances des projets et programmes de développement ; (iv) l'élaboration du rapport sur la contribution des ONG au développement socio-économique du Burkina Faso

2.3- Mobilisation et gestion des ressources budgétaires

La mise en œuvre de la SCADD qui vise à jeter les bases d'une croissance accélérée et les fondements d'un développement durable, requiert d'importantes ressources financières.

S'agissant de la mobilisation des ressources intérieures, les actions réalisées ont porté sur : (i) la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale; (ii) la poursuite du processus d'informatisation intégrale et de l'interconnexion des services des impôts avec le déploiement des logiciels SINTAX et IFU dans les trois (03) directions centrales des impôts de Bobo-Dioulasso ainsi que le développement en cours des fonctionnalités nouvelles dans le cadre des travaux d'amélioration du SINTAX ; (iii) la mise en œuvre systématique des Avis de Mise en Recouvrement (AMR), des Avis de Mise en Demeure de Payer (AMD) et les Avis à Tiers Détenteur (ATD) ; (iv) la rédaction d'un nouveau code général des impôts ; (v) l'interconnexion et la poursuite de l'informatisation des services de la douane ; (vi) l'assignation de 57,0% des déclarations en douane aux circuits vert et bleu sur une prévision annuelle de 55,0% ; (vii) la poursuite du processus de mise en œuvre du Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) avec l'acquisition de la version pilote du logiciel GIE GAINDE 2000 et (viii) la création de cinq (05) postes de douanes au niveau des sites miniers.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources extérieures, les actions menées au cours de l'année 2012 se sont traduites par : (i) la tenue de la conférence internationale de Paris sur le financement de la SCADD qui a permis aux PTF de s'engager pour un financement d'un montant total de 2 651 milliards FCFA sur le financement global de la stratégie soit 96% du montant à rechercher au titre du financement sur ressources extérieures ; (ii) le suivi des engagements et recommandations pris lors de la conférence internationale de Paris sur le financement de la SCADD à travers la tenue d'une table ronde sur le Programme National du Secteur Rural (PNSR) ainsi qu'une table ronde conjointe sur le Programme Sectoriel des Transports (PST) et le projet de construction de l'aéroport de Donsin ; (iii) la signature de soixantedeux(62) accords de financement avec les partenaires techniques et financiers pour un montant global d'environ 512,47 milliards de francsCFA ; (iv) l'adoption en Conseil des Ministres de la Stratégie Globale de Mobilisation des Ressources Financières (SG-MRF) dont la mise en œuvre permettra d'accroître la mobilisation des ressources financières tant au niveau interne qu'externe pour un meilleur financement de la SCADD.

En matière de gestion de la trésorerie, l'accent a été mis au cours de cette année sur : (i) la sécurisation des procédures et l'amélioration de la qualité des services en prélude à la suppression définitive du positionnement du chèque trésor ; (ii) la mise en œuvre de la télé compensation des valeurs en centralisant les images des chèques

scannés de toutes les structures comptables impliquées en les présentant aux autres acteurs du système bancaire.

S'agissant de la gestion de la dette publique, l'année 2012 a connu : (i) l'adoption du projet d'arrêté sur la typologie de la dette intérieure par le Comité National de la Dette Publique ; (ii) l'adoption en Conseil des Ministres du rapport final de l'audit de la dette intérieure ; (iii) l'élaboration de la stratégie d'endettement à moyen terme 2013-2015.

Les actions réalisées au cours l'année 2012 ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants en matière de mobilisation et de gestion des ressources budgétaires et d'assurer un meilleur financement du développement dont l'efficacité passe par le renforcement du lien entre la programmation et la gestion budgétaire avec les priorités de développement.

2.4- Programmation budgétaire et gestion des dépenses

L'efficacité de la programmation budgétaire et de la gestion des dépenses publiques est un préalable pour la réussite de la mise en œuvre des politiques de développement. La bonne programmation budgétaire et la saine gestion des dépenses publiques constituent une des priorités du Ministère.

Dans le cadre de la programmation budgétaire, les principaux acquis se situent au niveau de : (i) l'adoption du projet de loi de finances 2013 sur la base des plafonds sectoriels du CDMT global 2013-2015 conformément aux priorités de la SCADD ; (ii) l'élaboration du Programme d'Investissement Public 2013-2015 ; (iii) l'élaboration des Projets Annuels de Performance (PAP) des ministères et institutions ; (iv) l'adoption en Conseil des Ministres des différents outils d'implantation du budget programme (guide d'élaboration, guide de suivi-évaluation, stratégie d'implantation) et (v) l'organisation de la revue des programmes budgétaires qui a permis d'améliorer la qualité de neuf (9) programmes budgétaires des ministères et institutions.

S'agissant de l'exécution des dépenses, les actions réalisées au titre de l'année 2012 ont porté entre autres sur : (i) l'adoption en Conseil des Ministres du rapport de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2012 ; (ii) l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi de règlement, gestion 2011 ; (iii) la poursuite de l'opérationnalisation de l'approche « Unités de vérification des dépenses (UV) » à travers la création, l'équipement et l'installation des câbles réseaux et des applications CID et SIGASPE de neuf (09) UV ; (iv) le renforcement de la gestion des fonds d'équipement à travers l'activation dans le logiciel CID de tous les budgets de l'exercice 2012 des fonds d'équipement, l'enregistrement dans le CIR et le CID de toutes les opérations de recettes et de dépenses des fonds d'équipement et l'élaboration, en cours, du projet de décret portant modalités de

création et de gestion des fonds d'équipement des services administratifs de l'Etat, du projet de guide de gestion budgétaire et financière des fonds d'équipement.

Dans le domaine de la gestion et du suivi des marchés publics activités phares ont concerné (i) la mise en œuvre des recommandations du premier forum des acteurs des marchés publics à travers l'adoption du décret N°2012-123/PRES/PM/MEF du 02 mars 2012 portant modification du décret 2008-173 du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics au Burkina Faso ainsi que la mise en place du Comité d'Evaluation et de Suivi de ces recommandations (CES/FAMAP) ; (ii) la production du rapport de suivi des marchés exécutés en MOD et la délivrance de vingt-sept(27) agréments dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation spécifique de la MOD ; (iii) la poursuite de la stabilisation du Système Intégré des Marchés Publics (SIMP) à travers sa conversion sous java et le développement de six (06) modules (PPM, DAC, soumission, contrats, litiges, statistiques).

Dans l'ensemble, toutes ces réalisations ont permis d'assurer la cohérence entre la programmation budgétaire et l'exécution des dépenses avec les priorités de développement. Elles ont permis également d'optimiser le dispositif de passation des marchés publics.

2.5- Gestion des comptes publics et sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat

En vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des comptes publics, des systèmes financiers et du patrimoine de l'Etat, les principales réalisations au cours de l'année 2012 sont les suivantes :

Dans le domaine de la gestion du patrimoine de l'Etat, les activités réalisées en 2012 se sont principalement traduites par l'implantation du Système intégré de gestion de la comptabilité matières (SIGCM) dans huit (08) ministères et trois (03) institutions et la formation des utilisateurs des ministères et institutions sur l'utilisation du logiciel.

Au titre de la gestion du domaine foncier national, l'année 2012 a connu (i) l'opérationnalisation du Système d'Information Foncière (SIF) avec la mise en place du Comité technique de suivi ainsi que l'élaboration de son plan de mise en œuvre ; (iii) l'élaboration de trois (03) projets de décret portant respectivement modalités de mise en place d'un cadastre fiscal au Burkina , d'autorisation de perception de recettes relatives aux prestations des services fonciers et portant mise en place du SIF ainsi que d'un projet d'arrêté conjoint portant révision des prix du barème administratif des travaux de bornage ; (iv) l'adoption de la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) et l'élaboration de quinze (15) avant projets de décrets

d'application de la loi portantRAFet(v) l'implantation du système de gestion décentralisé du foncier dans dix-sept (17) communes rurales.

En matière de réglementation financière, l'année 2012 a connu entre autres : (i) l'élaboration des textes portant nomenclature des pièces justificatives des EPE et l'instruction relative à la gestion des valeurs inactives ; (ii) le renforcement du dispositif législatif et réglementaire des structures sous tutelle du MEF à travers l'adoption d'un décret portant obligation d'assurances construction et(iii) le renforcement du cadre juridique et organisationnel de l'endettement et de gestion de la dette publique avec l'adoption en Conseil des Ministres des textes y relatifs.

Pour ce qui est de la gestion du portefeuille de l'Etat, elle a permis de réorganiser et d'assainir le portefeuille de l'Etat et d'apporter un appui financier aux entreprises.Elle s'est opérée principalement par : (i) la souscription de l'Etat au capital de trois (03) sociétés pour un montant de 1,46 milliard de francsCFA ; (ii) l'octroi de prêts directs d'un volume de 2,41 milliards de francsCFA au profit de onze (11) sociétés ; (iii) le déblocage d'un montant de 2,41 milliards de francsCFA dans le cadre de la gestion du compte « fonds de restructuration des entreprises en difficulté » ; (iv) l'octroi de crédit d'un montant de 5,21 milliards de francsCFA au profit de 93 346femmes bénéficiaires au niveau du FAARF ; (v) le recouvrement des créances au titre de l'appui financier de l'Etat à la création et au développement des entreprises à hauteur de 1,95 milliards FCFA sur une prévision de la période de 2,23 milliards de francsCFA, soit un taux de recouvrement de 88,3% et(vi) le recouvrement de 4,74milliardsde francsCFA de créances au titre des prêts accordés aux femmes.

Concernant la tenue de la comptabilité et la reddition des comptes,l'accent a été mis sur : (i) la production et la transmission dans les délais des comptes de gestion des comptables principaux de l'Etat et desEPE (au 30 septembre 2012, 242 comptes de gestion ont été produits et 173 transmis à la Cours des Comptes)et(ii) l'apurement des comptes de gestion des collectivités territoriales de 2007 à 2011 (sur 741 comptes attendus, 641 ont fait l'objet d'arrêt provisoire dont 268 comptables sont déchargés).

La mise en œuvre de ces différentes actions a permis une meilleure prévention et une gestion efficace du contentieux de l'Etat.

2.6- Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude, le faux et la corruption

Dans le cadre du contrôle, de l'audit des finances publiques et de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, l'intervention du Ministère s'est traduite par :

En matière de contrôle organique, on peut retenir : (i) la réalisation de onze (11) missions d'investigation commandées portant sur des cas de corruption et (ii) l'élaboration du projet de guide de contrôle des administrations publiques.

Au titre de la gestion de la tutelle, l'accent a été mis sur (i) la détermination des indicateurs de performance des EPE dans le cadre de la mise en place d'un dispositif efficace et efficient en matière de contrôle des structures sous tutelle; (ii) le suivi de l'apurement des arriérés des cotisations sociales et de l'IUTS des EPE; (iii) l'adoption du règlement sur la micro assurance applicable dans tous les Etats de la zone CIMA³ et la production du projet de document sur le financement de l'économie ; (iv) la tenue de l'Assemblée Générale des sociétés d'Etat et des EPE les 26 et 27 juillet 2012 ; (v) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de contrôle sur pièces et sur place des structures sous tutelle et (vi) l'approbation des budgets primitifs 2013, des budgets supplémentaires 2012 ainsi que les comptes administratifs et de gestion 2011 des collectivités territoriales.

S'agissant de la supervision des systèmes financiers, les principaux résultats atteints en 2012 portent sur : (i) la création d'un Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Micro-finance (SP/PMF) ; (ii) la création de la Direction de la Surveillance et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés en lieu et place de la Direction de la Micro-finance pour consacrer la séparation des fonctions de promotion et de surveillance et (iii) la tenue de la 4^{ème} édition du Cadre National de Concertation des Acteurs de la Micro-finance (CNCAM).

Au titre de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), il s'est agi entre autres : (i) de la signature d'accords de coopération entre la CENTIF du Burkina Faso et l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) du Gabon, la CRF SICCFIN de Monaco et celle du Maroc, portant à sept (07) le nombre d'accords signés avec les CRF étrangers et (ii) de la finalisation et la validation de la stratégie nationale de la LBC/FT accompagnée d'un plan d'actions 2013-2015.

Dans le domaine de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, l'action du Ministère s'est traduite par : (i) le contrôle de vingt-cinq (25) entreprises en vue de s'assurer de l'application de la réglementation douanière, commerciale, fiscale et environnementale ; (ii) le contrôle de la destination finale des marchandises exonérées des droits et taxes de douanes ; (iii) la réalisation d'une étude sur le seuil

³Le traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats Africains de la Zone Franc dit traité CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) est né de la volonté des Etats signataires d'assainir leurs marchés d'assurances, mais également, d'une longue expérience de vie communautaire en matière d'assurances qui remonte en 1962 avec la création de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurance (C .I.C.A). Il est annexé à ce traité, un code des assurances dit code CIMA, qui constitue la réglementation unique qui remplace les réglementations nationales en matière d'assurances dans les Etats Africains de la Zone Franc depuis le 15 février 1995.

de matérialité permettant de déterminer les flux financiers et les sociétés minières à prendre en compte dans le rapport ITIE ;(iv) l'audit de la gestion des fonds d'équipement des trois régies de recettes financières (DGI, DGTCP et DGD) ainsi que des fonds alloués à la mise en œuvre de leurs Plans d'Actions Prioritaires ; (v) le contrôle du respect des dispositions du code des investissements par les entreprises et (vi) l'audit des fonds transférés à dix (10) communes urbaines et cinquante (50) communes rurales et(vii) l'exécution physique de 240 contrats de marchés d'au moins 20 millions de francs CFA.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des actions de contrôle, d'audit des finances publiques et de lutte contre la fraude, le faux et la corruption a permis au MEF de renforcer la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

2.7- Relations économiques et financières internationales

La gestion des relations économiques et financières internationales vise le renforcement de la gestion de la coopération économique et financière et le renforcement des cadres de partenariat.

Au titre de la gestion de la coopération économique et financière, la mise en œuvre des actions prévues au titre de l'année 2012 s'est traduite entre autres par : (i) la participation aux rencontres statutaires des institutions financières régionales et internationales ; (ii) le paiement des souscriptions et des contributions auprès des organismes internationaux dont le Burkina Faso est membre; (iii) le suivi et la mise en œuvre des recommandations des instances communautaires dans le cadre du renforcement du dispositif de suivi des questions ayant trait à la monnaie, au crédit et au change ;(iv) la production et la transmission à l'UEMOA des rapports sur la situation économique et financière du Burkina Faso ; (v) le suivi des critères de convergence à travers la production du rapport de suivi; (vi) la production du rapport de suivi de la mise en œuvre du PER volet national ; (vii) la transmission dans les délais à la Commission de l'UEMOA du Programme Pluriannuel de Convergence (PPC) 2013-2017 et (viii) la transmission dans les délais à la Commission de la CEDEAO du Programme Pluriannuel de Convergence (PPC) 2012-2016.

En matière de renforcement des cadres de partenariat, l'année 2012 a été marquée par : (i) la tenue de la première revue de la POSEF avec la production du rapport à mi-parcours de la mise en œuvre de son plan d'actions ; (ii) la tenue de la revue du portefeuille des fonds fiduciaires gérés par la Banque Mondiale ; (iii) la tenue de deux (02) rencontres de concertation avec la Troïka ; (iv) l'élaboration du projet de la matrice des conditionnalités de décaissement de la première tranche du Crédit d'appui à la Croissance et à la Compétitivité (CCC) de la Banque Mondiale et (v) la tenue de la cinquième revue FEC assortie de la production du Mémoire de Politique Economique et Financière (MPEF).

La bonne gestion des relations de coopération économique et financière au cours de l'année 2012 vise le renforcement du degré de confiance des partenaires au développement et partant, l'affirmation du leadership national.

3. PRINCIPALES REFORMES ENTREPRISES EN 2012

En vue de faire du MEF « *une administration moderne, transparente, efficace et solidaire* », des actions et des mesures ont été orientées en 2012 vers la consolidation des acquis en matière de planification et de gestion performante des finances publiques, toute chose ayant permis d'opérer des réformes importantes.

3.1- *Les réformes en matière de planification et de promotion du développement durable*

Ces réformes ont concerné l'opérationnalisation de la SCADD et le renforcement de la planification stratégique.

- *l'opérationnalisation de la SCADD* s'est traduite par la mise en place des Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD) et des Cadres Régionaux de Dialogue (CRD) ; l'organisation de la première revue de la SCADD a permis d'évaluer sa matrice de performance et de consolider les acquis.
- *le renforcement de la planification stratégique* : l'année 2012 a connu le passage effectif de la SRFP à la POSEF. Le dispositif de pilotage de la POSEF a été mis en place à travers l'arrêté n°2012-137/MEF/CAB du 05 avril 2012 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage accompagné des termes de références de six (06) Groupes techniques (GT). Les Présidents et Rapporteurs des GT chargés du suivi de la mise en œuvre des activités ont été installés le 03 août 2012. Les groupes techniques se sont réunis régulièrement et les sessions du Comité de pilotage ont été tenues.

En plus de cela, le PSI a été rendu disponible et le décret portant organisation du MEF a été adopté en Conseil des Ministres le 16 mai 2012. Les arrêtés portant organisation et fonctionnement des structures ont été signés. Ce nouvel organigramme favorisera une mise en œuvre efficace de la POSEF.

3.2- *Les réformes en matière de gestion des finances publiques*

De multiples réformes et mesures ont été prises au cours de l'année 2012 dans le cadre d'une meilleure gestion des finances publiques. Il s'agit principalement :

- de l'élargissement de l'assiette fiscale, on note :
 - ✓ la poursuite de la mise en œuvre de l'approche Unités de Recouvrement par les régies de recettes ;
 - ✓ l'application des mesures dites urgentes intervenues au début de l'année 2012 et entrées en vigueur le 1^{er} mai 2012 a concerné :le respect des compétences des bureaux par l'acheminement des chargements complets vers les bureaux intérieurs compétents pour leur dédouanement et le déchargement systématique des marchandises composées d'au moins deux (02) articles pour une meilleure évaluation ;
 - ✓ le renforcement des actions entreprises les années antérieures dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ont concerné :la sensibilisation des acteurs sur le civisme fiscal, le renforcement des actions de contrôle du travail des agents et les contrôles des entrepôts qui constituent en un suivi des entrepôts autorisés ;
 - ✓ la poursuite de la modernisation de l'administration des douanes et l'effort de simplification des procédures de dédouanement ont concerné :l'informatisation du transit qui permet de mieux suivre les marchandises acheminées en transit, la poursuite de l'informatisation et de l'interconnexion des offices de douane et la mise en œuvre du Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importations et d'Exportations (SYLVIE) qui permettra à l'administration des douanes d'une part de réduire les délais et les coûts dans la collecte des documents de pré dédouanement et d'autre part, d'améliorer l'indicateur « commerce transfrontalier » du Burkina Faso dans le programme Doing Business.

- de l'exonération et de la réduction d'imposition, il s'agit de :
 - ✓ la création par arrêté n°2012-273/MEF/SG/DGD du 08 août 2012, d'un Bureau des Exonérations Douanières qui devrait permettre un meilleur contrôle des demandes d'exonération partielles et totales des droits et taxes afin de maîtriser le volume des exonérations douanières ;
 - ✓ la création par arrêté n°2012-272/MEF/SG/DGD du 08 août 2012, de postes de douane chargés du suivi des opérations d'importation et d'exportation sur cinq (05) sites de sociétés minières en phase d'exploitation, toutes choses susceptibles de renforcer les contrôles au niveau de ces sites miniers et réduire par ricochet, les exonérations indues.

- du renforcement des performances de la gestion budgétaire :

En vue de renforcer les performances de la gestion budgétaire au cours de l'année 2012, les mesures suivantes ont été prises :

- ✓ le suivi des délais de traitement des dossiers de commandes publiques ;
- ✓ la poursuite de la déconcentration de la gestion des marchés publics auprès des ministères et dans les régions ;

- ✓ la poursuite de la mise en œuvre de la réglementation spécifique de la MOD ;
- ✓ la stabilisation du SIMP et la poursuite de son déploiement dans toute l'administration publique ;
- ✓ la constitution d'une base de données sur les marchés publics.

4. OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

L'analyse des opérations financières de l'Etat est faite essentiellement sur la base des données du TOFE⁴ couvrant la période 2007-2012 (Annexe). Les prévisions prises en compte sont celles de la loi de finances rectificative de 2012.

A fin décembre 2012, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 1 276,41 milliards de francs CFA, contre 1 047,29 milliards de francs CFA en 2011. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 1 452,87 milliards de francs CFA en 2012 contre 1 166,04 milliards de francs CFA en 2011. Il se dégage un solde global base engagement⁵ déficitaire de 176,46 milliards de francs CFA en 2012, contre 118,75 milliards de francs CFA à la même période en 2011. Comparativement à 2011, ce solde est en dégradation de 48,6% après qu'il ait enregistré une amélioration de 39,7% en 2011. Quant au financement du déficit, il s'est établi à fin décembre 2012 à 97,56 milliards de francs CFA contre 104,85 milliards de francs CFA en 2011, soit une baisse de 7,0% contre une baisse de 46,2% en 2011.

4.1 Recettes totales et dons

Pour une prévision de 1 343,92 milliards de francs CFA, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 1 276,41 milliards de francs CFA à fin décembre 2012, soit un taux de réalisation de 94,98% contre 100,3% en 2011. En glissement annuel, ce niveau de réalisation correspond à une hausse de 21,9% contre 19,0% en 2011 pour une moyenne annuelle de 13,6% sur la période 2007-2011.

Cette hausse en 2012 est imputable à la fois aux ressources internes et aux ressources externes qui ont progressé respectivement de 25,9% (205,29 milliards de francs CFA) et de 9,4% (23,83 milliards de francs CFA).

4.1.1 Les recettes totales

Les recettes totales ont été mobilisées en 2012 à hauteur de 998,91 milliards de francs CFA pour une prévision de 924,67 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 108,0% contre 111,5% en 2011. Ce niveau de mobilisation atteint en

⁴Le TOFE est un cadre dans lequel sont présentées, de façon synthétique, les statistiques relatives aux opérations financières des administrations publiques pour une période donnée aux fins de l'analyse de leurs performances économique et financière.

⁵Le solde global base engagement est égal aux recettes totales et dons moins les dépenses et prêts nets.

2012 dépasse les objectifs de recouvrement du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit⁶ (FEC) qui étaient fixés à 902,5 milliards de francs CFA.

En glissement annuel, les recettes totales sont en hausse de 25,9% contre 16,5% en 2011. En effet, comparées à l'année 2011, elles ont connu une augmentation de 205,29 milliards de francs CFA pour un accroissement annuel moyen de 14,0% sur la période 2007-2011. Cet accroissement en 2012 est imputable principalement aux recettes courantes qui ont progressé de 25,9%.

Tableau 1- Evolution des recettes totales selon les composantes sur la période 2007-2012

(En milliards de FCFA)

Nature des recettes	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes fiscales	405,24	444,67	494,58	565,75	695,63	890,78
Recettes non fiscales	34,85	39,16	44,51	115,53	97,98	108,04
Recettes courantes	440,09	483,83	539,09	681,28	793,62	998,81
Recettes en capital	0,15622	0,00733	0,00392	0,00023	0,00048	0,09501
Recettes totales	440,25	483,83	539,10	681,28	793,62	998,91

Source : DGTCP, TOFE, mars 2013

4.4.2.1. Les recettes courantes

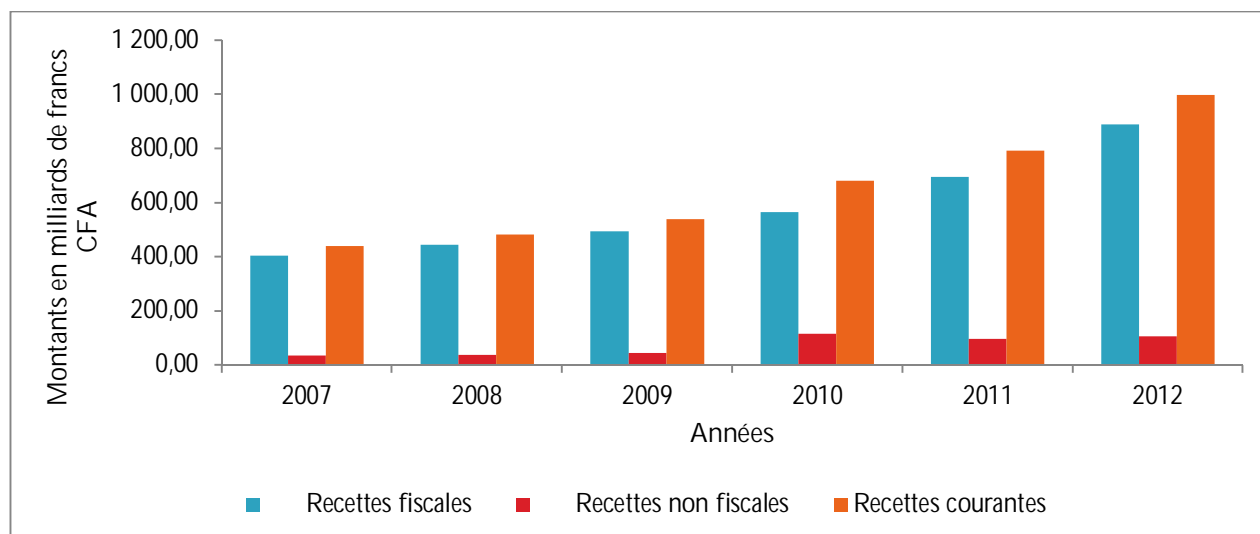
A fin décembre 2012, la mobilisation des recettes courantes s'est élevée à 998,81 milliards de francs CFA contre 793,62 milliards de francs CFA à fin décembre 2011, soit une hausse de 25,9% contre 16,5% en 2011. En valeur absolue, ces augmentations correspondent à des ressources additionnelles de 112,34 milliards de francs CFA et 205,29 milliards de francs CFA respectivement en 2011 et 2012.

L'augmentation globale enregistrée en 2012 s'explique essentiellement par les performances réalisées dans la mobilisation des recettes par la DGI et la DGD dont les niveaux de recouvrement ont connu des améliorations respectivement de 20,4% et 40,7% par rapport à l'année 2011. Pour ce qui est de la DGTCP, le taux d'accroissement des ressources mobilisées est de 2,2%.

Les efforts conjugués des régies ont donc permis de mobiliser les recettes fiscales à hauteur de 890,78 milliards de francs CFA en 2012 (+28,1%) contre 695,63 milliards de francs CFA en 2011 (+23,0%). Quant aux recettes non fiscales, leur niveau de mobilisation a atteint 108,04 milliards de francs CFA en 2012 contre 97,98 milliards de francs CFA en 2011, soit une hausse de 10,3% (10,06 milliards de francs CFA) en 2012 contre une baisse de 15,2% (-17,55 milliards de francs CFA) en 2011.

⁶La FEC qui a remplacé la Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), offre une aide financière aux pays à faible revenu. Le Burkina Faso traditionnellement admis aux facilités du FMI, a bénéficié pour la première fois de la FEC en juin 2010.

Graphique 3- Evolution des recettes courantes et leurs composantes sur la période 2007-2012



A l'analyse du graphique ci-dessus, il est constaté une hausse continue des recettes courantes sur la période 2007-2012. Ce graphique indique que les recettes fiscales occupent la plus grande part dans les recettes courantes. Aussi, il montre que les recettes non fiscales ont connu une baisse en 2011 après une croissance continue sur la période 2007-2010, avant de connaître de nouveau une croissance en 2012.

a) Les recettes fiscales

Afin décembre 2012, les recettes fiscales se sont établies à 890,78 milliards de francs CFA pour une prévision de 812,12 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 109,7% contre 113,1% en 2011. En variation annuelle, les recettes fiscales ont progressé de 28,1% pour un taux d'accroissement annuel moyen de 13,0% sur la période 2007-2011.

Cette hausse des recettes fiscales est essentiellement imputable (i) aux impôts sur les revenus et les bénéfices ; (ii) à l'impôt sur la propriété ; (iii) à la taxe sur les biens et services ; (iv) aux impôts sur le commerce et les transactions internationales, (v) l'impôt sur la main d'œuvre et (vi) les « autres recettes fiscales »

- les impôts sur les revenus et bénéfices

A fin décembre 2012, ces impôts ont progressé de 27,4%, passant de 201,02 milliards de francs CFA en 2011 à 256,03 milliards de francs CFA en 2012. Cette évolution est principalement due à l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial des sociétés qui a progressé de 28,2% par rapport à 2011 compte tenu des bonnes performances des sociétés (notamment les sociétés minières) et les acomptes provisionnels sur l'Impôt sur les Sociétés.

- *les impôts sur la propriété*

A fin décembre 2012, les impôts sur la propriété se sont établis à 5,77 milliards de francs CFA contre un niveau de 4,90 milliards de francs CFA en 2011, soit une hausse de 0,87 milliards de francs CFA avec une croissance de 17,8%. Cette performance s'explique par l'allègement des procédures de mutation de propriété et la mise en œuvre des « valeurs de référence » pour la liquidation ainsi que la réduction du taux de taxation de la mutation.

- *les taxes sur les biens et services*

Les taxes sur les biens et services ont progressé de 27,5% passant de 366,76 milliards de francs CFA en 2011 à 467,46 milliards de francs CFA en 2012. Cette évolution est due à l'accroissement de la demande intérieure ainsi qu'au relèvement du taux applicable aux boissons alcoolisées autres que la bière. En effet, cette croissance s'explique à la fois par celle de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (+29,0%, soit +81,89 milliards de francs CFA), de la Taxe sur les Produits Pétroliers (+30,6% soit 10,85 milliards de francs CFA) et des autres taxes spécifiques sur la consommation (16,3%, soit 7,97 milliards de francs CFA).

- *les impôts sur le commerce et les transactions internationales*

Ces impôts ont enregistré une progression de 32,7% passant de 111,98 milliards de francs CFA en 2011 à 148,61 milliards de francs CFA en 2012. Cette progression s'explique essentiellement par un accroissement du niveau des importations de 204,3 milliards de francs CFA par rapport à 2011, soit 18,3% en valeur relative.

Les droits sur le commerce extérieur ont progressé de 31,7% passant de 99,52 milliards de francs CFA en 2011 à 131,02 milliards de francs CFA en 2012. Quant aux prélèvements communautaires (PC et PCS), ils se sont accrus en 2012 de 39,5% passant de 11,91 milliards de francs CFA en 2011 à 16,62 milliards de francs CFA en 2012.

b) Les recettes non fiscales

Le niveau de recouvrement des recettes non fiscales a connu une hausse de 10,3% en 2012 pour s'établir à 108,04 milliards de francs CFA, contre un niveau de 97,98 milliards de francs CFA en 2011. Cette augmentation du niveau de recouvrement des recettes non fiscales en 2012 est expliquée par l'ensemble de ses composantes, excepté le poste des « amendes et condamnations pécuniaires » (-22,2%) et celui des « droits et frais administratifs » (-25,7%).

4.4.2.2. Les recettes en capital

Constituées essentiellement des cessions des immobilisations incorporelles, les recettes en capital se sont établies à 0,95 million de francs CFA en 2012 contre 0,48 million de francs CFA en 2011.

4.1.2 Les dons

En 2012, le niveau de décaissement des dons était de 277,50 milliards de francs CFA contre 253,67 milliards de francs CFA à fin décembre 2011. Il ressort un taux de croissance de 9,4% (23,83 milliards de francs CFA). Cette hausse est imputable essentiellement à celle des dons projets (+52,7%), les dons programmes ayant baissé de 8,1% par rapport à leur niveau en 2011. La baisse des dons programmes est imputable au non décaissement de la dernière tranche du crédit d'appui à la croissance et à la compétitivité de la Banque Mondiale (35 milliards de francs CFA) dont la signature de la convention initialement prévue en septembre 2012 a été reporté en février 2013.

Tableau 2 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2007-2012

(En milliards de francs CFA)

Nature des recettes	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes fiscales	405,24	444,67	494,58	565,75	695,63	890,78
Recettes non fiscales	34,85	39,16	44,51	115,53	97,98	108,04
Recettes en capital	0,16	0,01	0,00	0,00	0,00	0,10
Ressources internes	440,25	483,83	539,10	681,28	793,62	998,91
1.2.1. Dons projets	114,67	58,68	86,92	51,13	73,10	111,61
1.2.2. Dons programme	95,63	88,23	145,50	147,81	180,57	165,89
Ressources externes	210,30	146,92	232,43	198,94	253,67	277,50
Recettes totales et dons	650,55	630,75	771,52	880,22	1 047,29	1 276,41
PIB nominal	3 251,86	3 676,19	3 937,63	4 623,69	4 862,56	5 421,00
Part des ressources internes dans	13,5%	13,2%	13,7%	14,7%	16,3%	18,4%
Part des ressources externes dans	6,5%	4,0%	5,9%	4,3%	5,2%	5,1%
Part des recettes publiques dans	20,0%	17,2%	19,6%	19,0%	21,5%	23,5%

Sources : DGTCP, TOFE, mars 2013

Encadré n°1: Analyse de la part des recettes publiques dans le PIB nominal

La part des recettes publiques dans le PIB nominal a augmenté de 2,0 points de pourcentage pour s'établir à 23,5% en 2012 dont 16,4% pour les recettes fiscales⁷, 2,0% pour les recettes non fiscales, 2,1% pour les dons projets et 3,1% pour les dons programmes.

La plus grande part des recettes publiques dans la richesse nationale en 2012 provient des ressources internes (18,4% en 2012 contre 16,3% en 2011). Quant à la part des ressources externes, elle occupe 5,1% en 2012 contre 5,2% du PIB en 2011. Comparativement à l'année 2011, la part des ressources internes dans le PIB a augmenté de 2,1 points de pourcentage.

En 2012, l'évolution du poids global des recettes dans le PIB indique que les ressources internes et externes ont augmenté de manière plus que proportionnelle à celle du PIB (11,5%) pour la croissance du PIB, 12,9% pour les ressources internes ; les ressources externes n'ayant baissé que de 0,1% par rapport 2011).

En somme, une grande partie de la richesse nationale (76,5% du PIB en 2012 contre 78,5% en 2011) est détenue par les autres secteurs de l'économie. De plus, l'évolution des recettes fiscales (+28,1%) plus que proportionnellement à celle du PIB (11,5%) permet une amélioration du taux de pression fiscale qui s'est établie à 16,4% en 2012 contre 14,5% en 2011.

4.2 Performances des régies de recettes en 2012

En 2012, les régies de recettes ont réalisé des performances très appréciables. En effet, globalement, elles ont atteint un niveau de 1009,36 milliards de francs CFA, hors recettes de licence de téléphonie mobile qui se chiffre à 3,0 milliards de francs CFA.

4.2.1 Les résultats au niveau de la Direction Générale des Impôts

Les réalisations à fin décembre 2012 de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont été de 464,73 milliards de francs CFA contre 386,16 milliards de francs CFA en 2011. Pour une prévision de 433,84 milliards de francs CFA au titre de l'année 2012, le taux de réalisation s'est fixé à 107,1%.

En glissement annuel, les recouvrements de la DGI ont progressé de 20,4% (78,61 milliards de francs CFA) en 2012 contre 23,1% en 2011. Cette progression est surtout imputable à la fois aux impôts directs (27,1%), à l'impôt sur la propriété (17,8%), aux taxes sur les biens et services (12,4%) et les taxes et droits fonciers (18,5%).

⁷Ce taux de pression fiscale de 2012 a été calculé avec un niveau de PIB nominal de 5 421,0 milliards de francs CFA en 2012, issu du TOFE.

Au regard de la nature des recettes, les impôts directs et les taxes sur les biens et services constituent les parts les plus importantes dans les recettes globales mobilisées par la DGI, soit respectivement 56,4% et 42,3%.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des recettes mobilisées par la DGI sur la période 2007-2012.

Tableau 3-Evolution des recettes de la DGI par type d'impôts sur la période 2007-2012

<i>(En milliards de francs CFA)</i>						
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Types de recettes	Réal	Réal	Réal	Réal	Réal	Réal
Impôts directs	103,43	108,60	112,93	139,06	206,01	261,93
Impôts sur la propriété	2,04	3,00	3,69	4,16	4,90	5,77
Taxes sur les biens et services	106,68	114,99	149,63	170,15	174,94	196,71
Taxes sur domaines et fonciers	0,34	0,17	0,28	0,19	0,27	0,32
Total Général	212,49	226,76	266,54	313,56	386,12	464,73

Source : DGI, mars 2013

Ces performances constatées trouvent leurs explications principalement dans la poursuite des mesures et actions entamées par la DGI en vue d'améliorer le niveau de mobilisation des recettes. Il s'agit de :

- ✓ l'élargissement de l'assiette fiscale par le recensement et les recoupements d'informations qui ont permis d'augmenter le nombre de contribuables et de procéder à des reclassements des contribuables dans des régimes d'imposition supérieurs pour un meilleur suivi : en 2012, trente-trois (33) contribuables reclassés à la Direction des Grandes Entreprises, deux cent dix (210) à la Direction des Moyennes Entreprises du Centre (DME-C), vingt-neuf (29) à Direction des Moyennes Entreprises des Hauts Bassins et trente-neuf (39) au régime du réel normal dans les autres DRI ainsi que l'identification et l'immatriculation de vingt (20) détenteurs de titres miniers et de carrières ;
- ✓ l'amélioration du taux de couverture du contrôle fiscal et de sa programmation : programmation et exécution de 404 vérifications générales et 303 vérifications ponctuelles, programmation des vérifications ponctuelles au fil de l'eau ;
- ✓ la réalisation d'audits TVA en vue d'améliorer son rendement ;
- ✓ une réactivité accrue face aux défaillances déclaratives et de paiement ;
- ✓ le renforcement de l'action en recouvrement par la relance systématique des défaillants (grâce à SINTAX), le démarchage des contribuables reliquataires, la mise en œuvre du recouvrement forcé face aux contribuables défaillants notoires ;
- ✓ le renforcement du dispositif de déconcentration de la gestion des exonérations par le déploiement du logiciel EXO dans les services

- déconcentrés et la formation des acteurs ;
- ✓ l'amélioration des délais de traitement des dossiers au niveau des guichets uniques du foncier ;
- ✓ la poursuite du renforcement des capacités des DME (informatisation, renforcement de capacités des agents etc...);
- ✓ le renforcement de la communication pour l'amélioration du civisme fiscal ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la DGI qui a consacré l'ouverture des six (06) DRI manquantes ainsi que la nomination et l'installation d'un Directeur général adjoint des impôts pour le renforcement de l'encadrement, du contrôle et du suivi des services de base ;
- ✓ le renforcement de capacités managériales des responsables de structures.

En outre, les performances de la DGI sont en partie expliquées par la contribution du secteur minier qui a atteint des proportions appréciables dans les recouvrements avec une part de 22,9% en 2012 contre 17,8% en 2011.

4.2.2 Les résultats au niveau de la Direction Générale des Douanes

La Direction Générale des Douanes (DGD), à fin décembre 2012, a enregistré, sur une prévision de 383,26 milliards de francs CFA, un niveau de recouvrement de 441,06 milliards de francs CFA contre un niveau de 313,41 milliards de francs CFA en 2011 à la même période. Le taux de réalisation est ressorti à 115,1% en 2012 contre 118,7% en 2011. En progression annuelle, les réalisations de la DGD ont connu une hausse de 40,7% contre 56,9% en 2011.

Le tableau ci-après indique par nature de recettes, les performances atteintes par la DGD sur la période 2007-2012.

Tableau4- Evolution des recettes de la DGD sur la période 2007-2012

(En milliards de francs CFA)

Années type de recettes	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taxes sur biens et services	113,57	130,25	135,20	151,86	193,78	278,93
Impôts et taxes sur le commerce international	63,68	72,50	79,68	85,48	99,71	133,49
Autres recettes fiscales	0,38	0,39	0,70	0,47	12,46	18,01
Recettes non fiscales	6,14	7,76	6,60	6,51	7,45	10,63
Total	183,77	210,9	222,18	244,32	313,40	441,06

Source : DGD, mars 2013

Les actions suivantes justifient les résultats atteints par la DGD en 2012 :

- ✓ la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2012 de la DGD suivant l'AUR assortie d'accompagnement financier et matériel ;

- ✓ l'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les importations des sociétés minières en phase d'exploitation d'une part, et des sociétés ayant signé des contrats plans avec l'Etat d'autre part ;
- ✓ la simplification des procédures de dédouanement ;
- ✓ la poursuite de l'informatisation du transit ;
- ✓ l'informatisation et l'interconnexion progressive des offices de douanes ;
- ✓ le renforcement de la collaboration Douane-COTECNA ;
- ✓ le renforcement des actions de sensibilisation sur le civisme fiscal et de celles relatives à la lutte contre la fraude.

4.2.3 Les résultats au niveau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique⁸

Les réalisations totales de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à fin décembre 2012 se sont chiffrées à 106,57⁹ milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 114,51 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 93,1% contre 104,0% à la même période en 2011.

En 2012, la DGTCP a enregistré une hausse de 5,1% (5,18 milliards de francs CFA) contre une baisse de 14,3% en 2011.

Cette croissance en 2012 s'explique à la fois par les recettes fiscales et les recettes non fiscales. En effet, les recettes non fiscales qui sont passées de 90,74 milliards de francs CFA en 2011 à 97,71 milliards de francs CFA en 2012, enregistrent une croissance de 7,7%. Quant aux recettes fiscales, elles ont connu une hausse de 8,9% passant de 3,36 milliards de francs CFA à 3,66 milliards de francs CFA. Pour ce qui est des recettes en capital ont baissé de 28,8% en 2012.

Tableau 5- Evolution des recettes de la DGTCP sur la période 2007-2012

(En milliards de francs CFA)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nature de recettes	Réal	Réal	Réal	Réal	Réal	Réal
Impôts et taxes	2,76	3,64	2,63	3,50	3,36	3,66
Recettes non fiscales	28,59	26,78	72,95	102,72	90,74	97,71
Recettes en capital	147,76	6,72	30,59	12,04	7,30	5,20
Total	179,11	37,14	106,17	118,26	101,40	106,57

Source : Annuaire statistique 2012

Les résultats obtenus par la DGTCP s'expliquent par les multiples efforts déployés par cette régie pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes de services

⁸Les données relatives à la performance de la DGTCP ont été extraites de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) produit et validé par les structures lors d'un atelier tenu à Bobo-Dioulasso du 26 au 30 août 2013.

⁹ Ce niveau prend en compte les licences de téléphonie mobile qui se chiffrent à 3,0 milliards de francs CFA.

autres que les licences de téléphonie mobile. Il s'agit essentiellement de la poursuite de certaines actions déjà entamées, notamment :

- ✓ des campagnes de sensibilisation sur les prestations payantes de l'Etat ;
- ✓ de la diffusion des spots publicitaires et émissions télévisuelles sur le devoir du citoyen vis-à-vis de l'Etat ;
- ✓ des actions visant à améliorer le niveau des recettes de services dans les ministères et institutions ;
- ✓ de la mise en œuvre des conclusions de l'étude menée en 2009 sur le péage telles que la réduction du champ d'exemption au paiement du péage. Selon cette mesure, les véhicules de l'administration publique et de ses démembrements sont soumis au paiement de la taxe du péage. Cette forte mesure a permis une meilleure mobilisation des recettes du péage ;
- ✓ de l'intensification des missions de supervision et de contrôle sur les axes routiers : ces missions visent entre autres à s'assurer que tous les usagers s'acquittent du paiement de la taxe de péage et réduisent ainsi l'incivisme et la fraude ;
- ✓ du renforcement de la supervision et du contrôle au niveau des sociétés minières : dans le cadre du recouvrement des recettes minières, des missions sont régulièrement effectuées par le Percepteur spécialisé du ministère en charge des mines, en vue du rapprochement des estimations faites à l'occasion des liquidations et des ventes réelles réalisées, toutes choses qui renforcent l'optimisation du recouvrement des recettes minières ;
- ✓ de la mise en œuvre du PAP 2011 de la DGTCP suivant l'AUR assortie d'accompagnement financier et matériel.

4.3 Dépenses totales et prêts nets

A fin décembre 2012, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 452,87 milliards de francs CFA sur une prévision de 1542,04 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 94,2% contre 92,7% en 2011.

Comparé à l'exercice 2011, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 286,83 milliards de francs CFA passant ainsi de 1 166,04 milliards de francs CFA en 2011 à 1 452,87 milliards de francs CFA en 2012.

4.3.1 Les dépenses totales

Les dépenses totales exécutées en 2012 ont atteint 1 453,74 milliards de francs CFA pour une prévision de 1 548,98 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 93,9% contre 92,0% en 2011. Il est enregistré pour l'exercice 2012 une hausse des dépenses totales de 25,0% comparativement à une hausse de 7,4% en 2011, pour un accroissement annuel moyen de 9,2% sur les cinq (05) dernières années.

Cette hausse des dépenses totales est due à la fois à celle des dépenses courantes (31,9%) et des dépenses en capital (27,8%).

Tableau 6-Synthèse de l'évolution des composantes des dépenses totales sur la période 2007-2012

(En milliards de francs CFA)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses courantes	450,28	455,18	499,07	530,87	628,25	828,67
Dépenses en capital	383,31	325,07	457,36	484,67	488,57	625,08
Sous totales 1	833,59	780,25	956,44	1015,54	1116,82	1453,74
Reliquat dépenses exceptionnelles 2009	0,00	0,00	0,00	67,69	0,00	0,00
Dépenses d'invest exercice 2010	0,00	0,00	0,00	0,00	46,56	0,00
Sous totales 2	0,00	0,00	0,00	67,69	46,56	0,00
Dépenses totales	833,59	780,25	956,44	1083,23	1163,39	1453,74

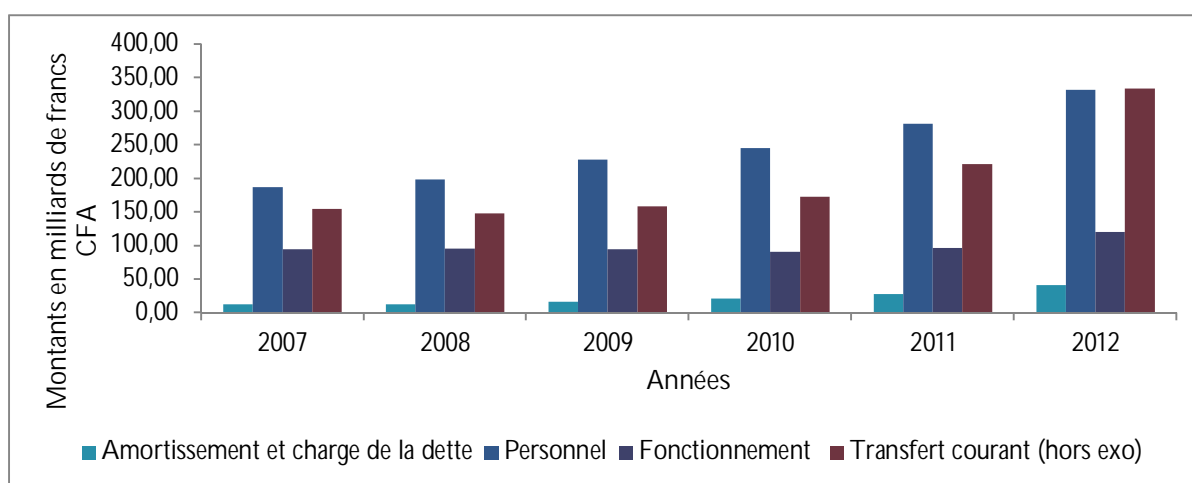
Source: DGTCP, TOFE, mars 2013

4.4.2.1. Les dépenses courantes

En 2012, les dépenses courantes se sont établies à 828,67 milliards de francs CFA pour une prévision de 770,32 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 107,6% contre 99,2% en 2011. Comparées à 2011, les dépenses courantes se sont accrues de 31,9% contre 18,3% en 2011, pour une hausse annuelle moyenne de 10,7% sur la période 2007-2011.

Cet accroissement relativement élevé s'explique par celui de toutes les composantes des dépenses courantes au cours de l'année.

Graphique 4- Evolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2007-2012



Le graphique indique que sur la période 2008-2012, toutes les composantes des dépenses courantes ont connu une hausse linéaire, excepté les dépenses de fonctionnement qui ont plus ou moins connu une évolution en dents de scie sur la

même période. En effet, les dépenses de fonctionnement sont passées de 95,31 milliards de francs CFA en 2008 à 90,76 milliards de francs CFA en 2010, puis à 97,14 milliards de francs CFA en 2011 pour s'établir à 120,57 milliards de francs CFA en 2012.

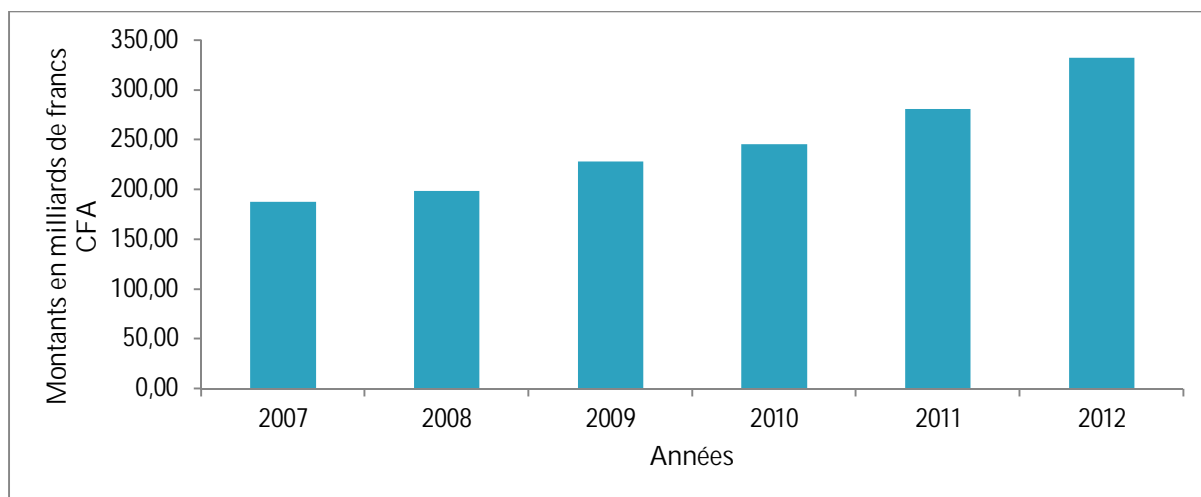
a- Les dépenses de personnel

Les charges de personnel ont atteint 332,34 milliards de francs CFA à fin décembre 2012. En progression de 18,1% (+50,95 milliards de francs CFA) par rapport à fin décembre 2011, ce taux est supérieur à la moyenne annuelle sur la période 2007-2011 (12,2%).

En plus de l'impact des effectifs additionnels, cette forte hausse des dépenses de personnel en 2012 s'explique notamment par la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement et portant essentiellement sur :

- la valorisation des indices du personnel magistrat pour un coût annuel estimé à 0,6 milliard de francs CFA ;
- la mise à jour des avantages indemnitaires au profit des enseignants et du personnel d'encadrements des enseignements secondaires et supérieurs pour un coût annuel estimé à 1,7 milliards de francs CFA ;
- l'élargissement des indemnités de logement et de sujétion aux agents publics qui n'en bénéficiaient pas pour un coût annuel estimé à 16,8 milliards de francs CFA ;
- l'augmentation du salaire de 5% pour un coût annuel estimé à 9,9 milliards de francs CFA ;
- la mise à jours des avancements 2010-2011 (et éventuellement des reliquats des avancements 2009, 2008, 2007 et 2006) pour un coût annuel estimé à 11,6 milliards de francs CFA ;
- la mise à jour du nouveau statut de la police nationale dont l'incidence financière est estimée à 6,0 milliards de francs CFA.

Graphique 5- Evolution des dépenses de personnel de 2007 à 2012

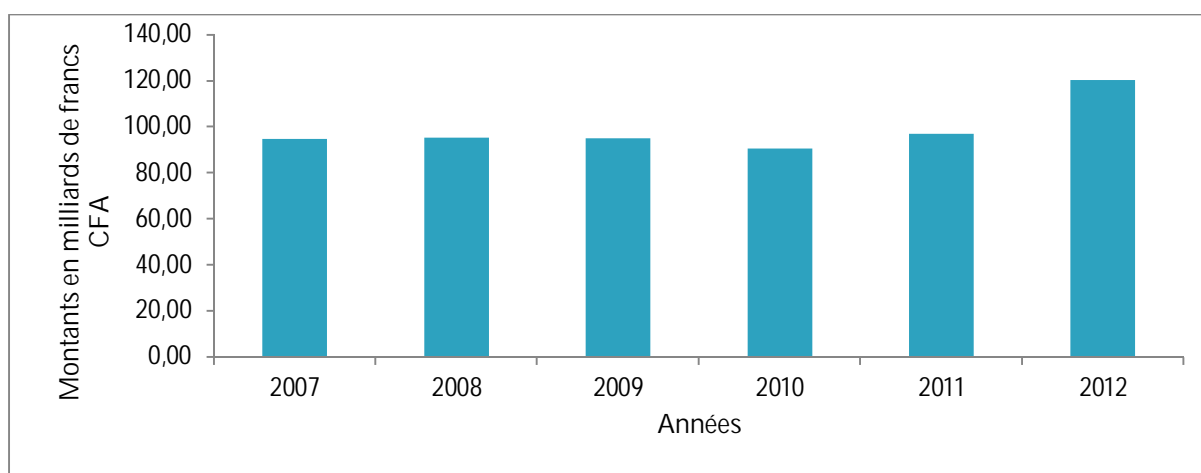


Le graphique ci-dessus indique que depuis 2007 les dépenses de personnel augmentent de façon régulière. Au regard du taux d'exécution annuel qui est toujours supérieur ou égal à 100% et des mesures sociales prises en cours d'exercice, ces types de dépenses revêtent un caractère incompressible et difficilement maîtrisable.

b- Les dépenses de fonctionnement

En 2012, ces types de dépenses se sont élevés à 120,57 milliards de francs CFA après un niveau atteint de 97,14 milliards de francs CFA en 2011. Pour une prévision de 124,24 milliards de francs CFA au titre de l'exercice 2012, le taux d'exécution se situe à 97,0% contre 96,4% en 2011. La progression de 24,1% du niveau d'exécution des dépenses de fonctionnement observé entre 2011 et 2012 est essentiellement imputable à la hausse des dépenses des catégories « achat des biens et services » et « eau, électricité et gaz ».

Graphique 6- Evolution des dépenses de fonctionnement de 2007 à 2012

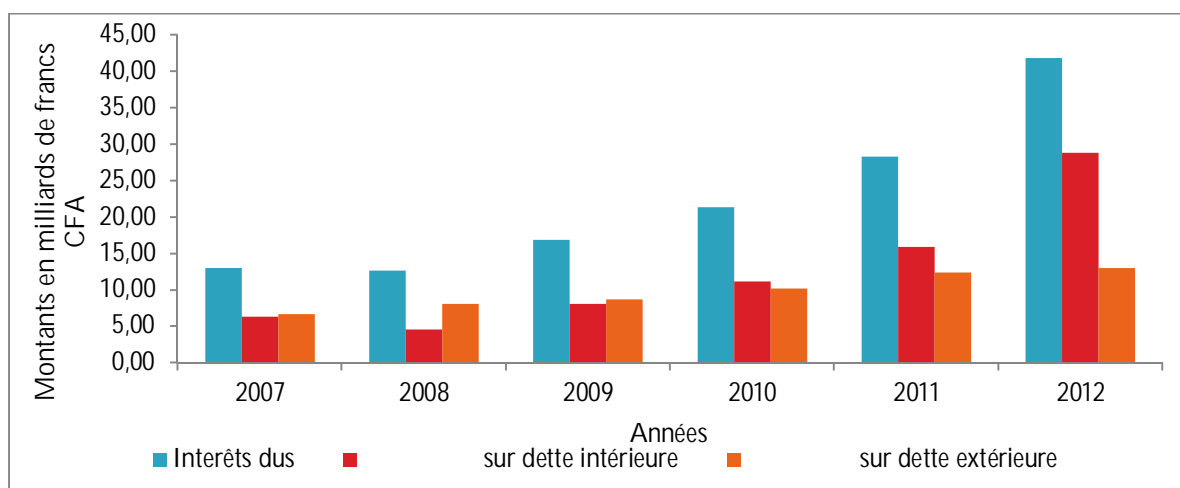


Le graphique ci-dessus montre une hausse des dépenses de fonctionnement de 2007 à 2008. Ces types de dépenses, grâce à certaines mesures prises par le Gouvernement à partir de 2009, ont connu une baisse jusqu'en 2010. Cependant, le graphique indique une reprise de la hausse desdites dépenses à partir de l'année 2011.

c- Les intérêts dus

En 2012, les intérêts de la dette payés sont évalués à 41,81 milliards de francs CFA sur une prévision de 28,50 milliards de francs CFA. Comparés à l'exercice 2011 où le taux de croissance était de 32,5%, les intérêts payés ont enregistré une hausse de 47,8% en 2012, pour une hausse annuelle moyenne de 22,3% sur la période 2007-2011. Cette hausse des intérêts dus s'explique principalement par celle des intérêts dus au niveau intérieur (+81,2%).

Graphique 7- Evolution des intérêts payés de la dette sur la période 2007-2012

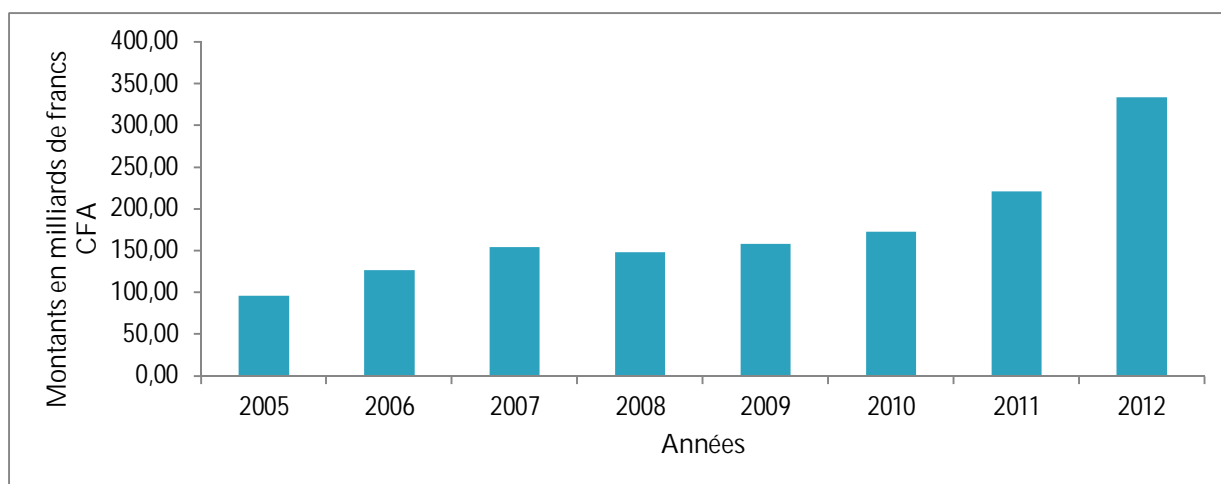


Le graphique ci-dessus indique qu'au titre des intérêts dus, la composante « intérêts dus sur dette intérieure » occupe la plus grande part. En effet, sur un montant total de 41,81 milliards de francs CFA d'intérêts payés sur la dette publique, 28,81 milliards de francs CFA porte sur la composante intérieure, soit une proportion de 68,9%. La composante « intérêts dus sur dette extérieure » s'élève à 12,99 milliards de francs CFA, soit une proportion de 31,1%.

d- Les transferts courants

Les transferts courants se sont établis à 333,95 milliards de francs CFA en 2012 pour une prévision de 283,21 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 117,9% contre 96,7% en 2011. Comparativement à 2011, ces dépenses ont augmenté de 50,8% en 2012 contre une hausse de 28,0% en 2011. De façon générale, il est constaté une hausse annuelle moyenne de 10,0% sur les cinq (05) dernières années.

Graphique 8- Evolution des transferts courants de 2007 à 2012



Au regard du graphique ci-dessus, sauf en 2008, les dépenses liées aux transferts courants ont connu une augmentation continue sur la période 2007-2012.

L'accroissement de ces dépenses en 2012 pourrait s'expliquer par la prise en charge des élections couplées et des réfugiés maliens, la subvention des produits pétroliers et celle allouée aux EPE ainsi que le renforcement de l'aide destinée aux couches défavorisées de la population. Il pourrait s'expliquer également par l'impact du nouveau système de remboursement de crédits TVA. Ce nouveau système revoit les conditions d'éligibilités du droit au remboursement des crédits TVA, les conditions de forme à remplir portant sur la demande du remboursement des crédits TVA et le relèvement du plafond de la dotation des ressources allouées à son remboursement.

Encadré n°2: Mécanisme innovant de gestion de remboursement de crédit TVA

En vue d'assurer les diligences dans le traitement des dossiers et garantir une allocation conséquente de ressources pour faire face aux demandes de remboursement de crédit TVA, il est retenu l'ouverture d'un compte à la BCEAO, alimenté par une partie de la TVA recouvrée aussi bien en régime intérieur qu'au cordon douanier. Cette méthode est constitutive des bonnes pratiques de sécurisations des disponibilités financières pour faire face aux différentes requêtes.

Le mécanisme se présente comme suit

- *la création au sein de la Direction Générale des Impôts (DGI), d'une régie d'avances destinée au remboursement des crédits de TVA. Cette régie est animée par un régisseur nommé par arrêté du Ministre chargé des finances.*
- *l'ouverture d'un compte à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour alimenter la régie d'avances, Le mandataire du compte est le régisseur es-qualité ayant pour comptable de rattachement le Payeur Général.*
- *l'établissement d'un certificat de détaxe par le Directeur général des impôts au profit du requérant à la suite de l'instruction des demandes.*
- *la transmission au régisseur d'avances du certificat de détaxe pour paiement par virement bancaire au profit du bénéficiaire dans un délai de cinq (05) jours à compter de sa date de réception.*

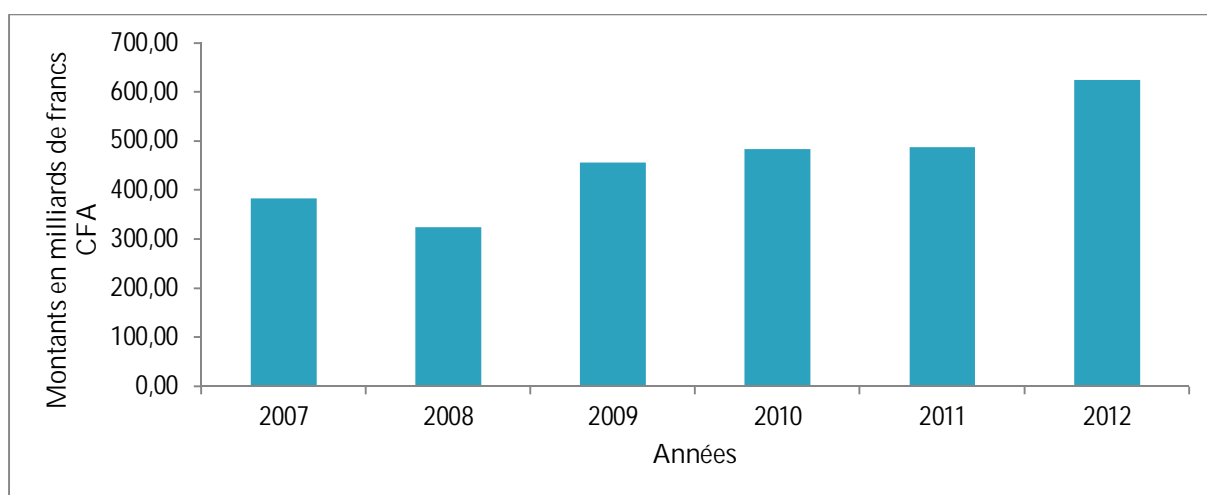
Un manuel de procédure de remboursement des crédits TVA, destiné aux agents des impôts explicite le mécanisme pour un traitement harmonisé de toutes les demandes de remboursements.

L'ensemble du processus vise à responsabiliser l'administration fiscale en tant qu'interlocuteur principal dans le processus de gestion des remboursements en allégeant les procédures tant du point de vue du nombre des intervenants que des tâches à exécuter.

4.4.2.2. Les dépenses en capital

En 2012, les dépenses en capital se sont établies à 625,08 milliards de francs CFA pour une prévision de 778,66 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 80,3% contre un taux de 83,6% en 2011. Comparées à l'année précédente, ces dépenses ont augmenté de 27,9% (136,5 milliards de francs CFA) contre 0,8% en 2011 (3,90 milliards de francs CFA).

Graphique 9- Evolution des dépenses en capital sur la période 2007-2012



Le graphique ci-dessus indique une baisse des dépenses en capital sur la période 2007 à 2008. A partir de l'année 2008 celles-ci ont connu une hausse annuelle continue et sont passées de 325,07 milliards de francs CFA à 625,08 milliards de francs CFA en 2012.

La hausse de ces dépenses en 2012 est due à celle des dépenses d'investissement financées sur ressources propres (42,4%) et une hausse légère des financements extérieurs (7,4%). Quant aux transferts en capital, ils ont connu une hausse de 42,8% passant de 3,85 milliards de francs CFA en 2011 à 5,50 milliards de francs CFA en 2012.

a- Les dépenses d'investissements sur financements propres

Les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées en 2012 à 402,45 milliards de francs CFA contre un niveau d'investissement de 282,53 milliards de francs CFA en 2011. Pour une prévision de 395,57 milliards de francs CFA en 2012, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 101,7% contre 98,9% en 2011.

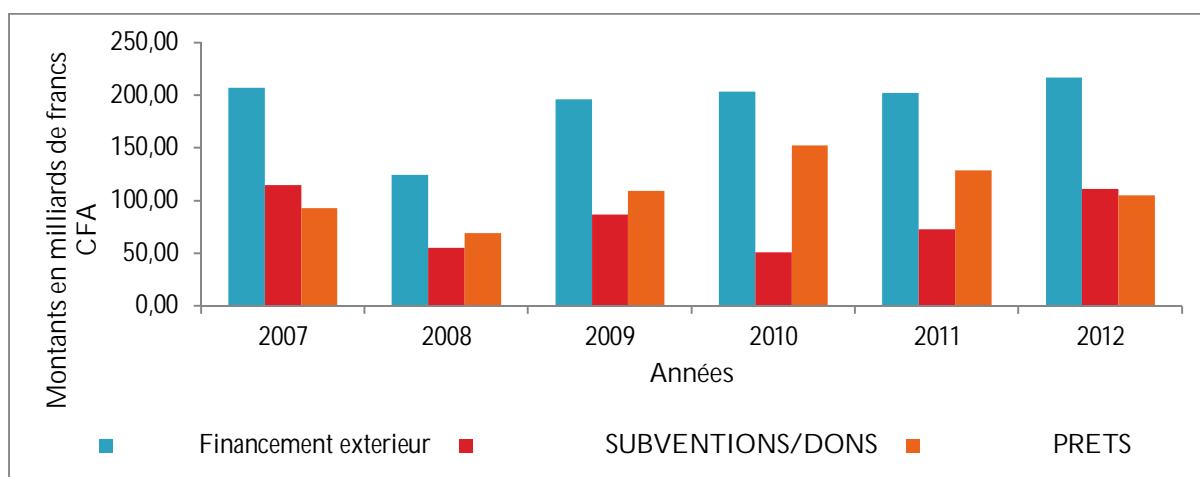
Par rapport à l'année précédente, il est à noter que les dépenses d'investissement financées sur ressources propres ont augmenté de 42,4% contre une progression de 2,0% en 2011. La hausse des dépenses d'investissement financé sur ressources propres, s'explique par l'exécution d'un certain nombre de projets portant sur la construction des hôtels administratifs, l'entretien courant du réseau routier classé,

l'entretien périodique des routes en terre et bitumées et la prise en charge des dépenses liées à la commémoration du 11 décembre.

b- Les dépenses d'investissements sur ressources extérieures

Au titre de l'année 2012, les dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures se sont situées à 217,13 milliards de francs CFA contre un niveau de 202,19 milliards de francs CFA à fin décembre 2011. Comparées à leur niveau en 2011, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont connu une hausse de 7,4% (+ 14,94 milliards de francs CFA) contre une baisse de 0,8% en 2011.

Graphique 10- Evolution des composantes du financement extérieur des dépenses d'investissement sur la période 2007-2012



En moyenne sur la période 2007-2011, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ainsi que ses sous composantes ont connu une hausse (2,8% pour les dons projets et 10,7% pour les prêts, soit 4,5% pour les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures).

En effet, la hausse des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures en 2012 est principalement due à celle des dons projets qui sont passés de 73,10 milliards de francs CFA en 2011 à 111,61 milliards de francs CFA en 2012, les prêts ayant baissé de 18,3% passant de 129,09 milliards de francs CFA en 2011 à 105,52 milliards de francs CFA en 2012.

c- Les transferts en capital et restructuration

En 2012, les transferts en capital sont ressortis à 5,50 milliards de francs CFA pour une prévision révisée de 6,30 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 87,3% contre 98,7% à fin décembre 2011. En termes de variation entre 2011 et 2012, il ressort une hausse des transferts en capital de 1,65 milliards de francs CFA

soit un taux d'accroissement de 42,8%. Cette augmentation est liée à la consommation des crédits destinés aux « autres transferts de capital à l'étranger ».

3.1.1 Les prêts nets

Les prêts nets effectués en 2012 se sont établis à -0,88 milliards de francs CFA contre 2,65 milliards de francs CFA en 2011. Ce niveau de prêts nets enregistré au titre de l'année 2012 indique un remboursement plus important de crédits que d'octroi de crédits. Par contre en 2011, la situation des prêts traduisait un niveau d'octroi de crédits plus important que les remboursements de crédits.

Tableau 8- Récapitulatif des dépenses et prêts nets de 2007 à 2012

(En milliards de francs CFA)

Rubriques	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts dus	13,05	12,69	16,87	21,35	28,29	41,81
<i>Intérieur</i>	6,36	4,58	8,12	11,15	15,90	28,81
<i>Etranger</i>	6,70	8,11	8,75	10,20	12,39	12,99
Personnel	187,60	198,83	228,44	245,82	281,39	332,34
Fonctionnement	94,84	95,31	95,12	90,76	97,14	120,57
Transfert courant (hors exo)	154,79	148,36	158,65	172,93	221,43	333,95
Total dépenses courante	450,28	455,18	499,07	530,87	628,25	828,67
Dépenses d'investissement et d'équipement	350,43	318,89	431,94	480,87	484,72	619,58
<i>Budget National</i>	142,79	194,25	235,61	276,98	282,53	402,45
<i>Financement extérieur</i>	207,64	124,64	196,33	203,89	202,19	217,13
SUBVENTIONS/DONS	114,67	55,31	86,92	51,13	73,10	111,61
PRETS	92,97	69,33	109,41	152,77	129,09	105,52
Transfert en capital	32,88	6,17	25,42	3,80	3,85	5,50
Total dépenses en capital	383,31	325,07	457,36	484,67	488,57	625,08
Reliquat dépenses exceptionnelle 2009	0,00	0,00	0,00	67,69	0,00	0,00
Dépenses d'invest exercice 2010	0,00	0,00	0,00	0,00	46,56	0,00
DEPENSES TOTALES	833,59	780,25	956,44	1 083,23	1 163,39	1 453,74
Prêts nets	1,17	11,60	3,16	-6,20	2,65	-0,88
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	834,76	791,85	959,60	1 077,03	1 166,04	1 452,87
PIB	3 251,86	3 676,19	3 937,63	4 623,69	4 862,56	5 421,00
Part des dépenses publiques dans le PIB	25,6%	21,2%	24,3%	23,4%	23,9%	26,8%
Part des dépenses totales et prêts nets d:	25,7%	21,5%	24,4%	23,3%	24,0%	26,8%

Source: DGTCP, TOFE, mars 2013

Encadré n°3: Analyse de l'évolution de la part des dépenses publiques dans le PIB

Au titre de l'année 2012, il a été constaté une hausse de la part des dépenses publiques dans le PIB.

En effet, cette part est passée de 23,9% du PIB en 2011 à 26,8% du PIB en 2012, soit une différence de 2,9point de pourcentage. Cette augmentation de la part des dépenses publiques dans la richesse nationale est expliquée notamment par la hausse de la part des dépenses d'investissement et d'équipement qui est passée de 10,0% en 2011 à 11,4% en 2012. Quant au poids des dépenses courantes dans le PIB, il a connu une hausse par rapport à 2011 (12,9% en 2011 et 15,3% en

2012).

En d'autres termes, la part de la richesse qui était consacrée au financement des investissements a augmenté par rapport à l'exercice précédent.

4.4 Soldes budgétaires et financement

Le solde budgétaire vise à constater le niveau du déficit ou de l'excédent budgétaire en vue d'appréhender les sources de financement.

4.4.1 *Le solde budgétaire*

La comparaison des ressources (recettes) et des charges (dépenses) permet d'établir le solde budgétaire. L'analyse de ce solde distingue le solde budgétaire global et le solde budgétaire de base.

4.4.2.1. *Le solde global*

Le solde global est calculé en base engagement d'une part, et en base caisse d'autre part. En effet, le solde global base engagement permet de connaître l'impact des différentes politiques budgétaires sur l'économie. Quant au solde global base caisse, il permet de connaître les contraintes de financement.

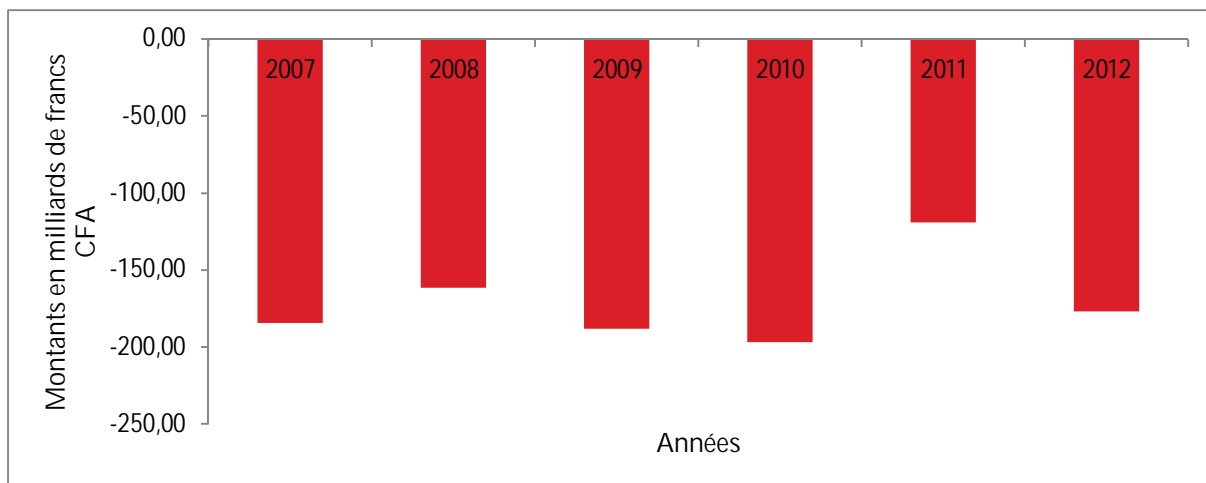
a. *Le solde global base engagement*

A fin décembre 2012, le solde global base engagements est établi à -176,46 milliards francs CFA contre -118,75 milliards francs CFA à la même période en 2011 traduisant ainsi une dégradation du déficit de 48,6% (-57,71 milliards francs CFA) en 2012 contre une amélioration de 39,7% (78,06 milliards de francs CFA) en 2011. Rapporté au PIB nominal, ce solde représente -3,3% en 2012 contre -2,4% en 2011 soit une hausse de 0,8 point de pourcentage.

Le déficit, selon le protocole technique établi dans le cadre du programme FEC, a été respecté. En effet, il s'est situé à 176,46 milliards francs CFA contre un plafond projeté à 197,5 milliards de francs CFA¹⁰, soit 3,6% du PIB nominal.

Graphique 11- Evolution du solde global base engagement sur la période 2007-2012

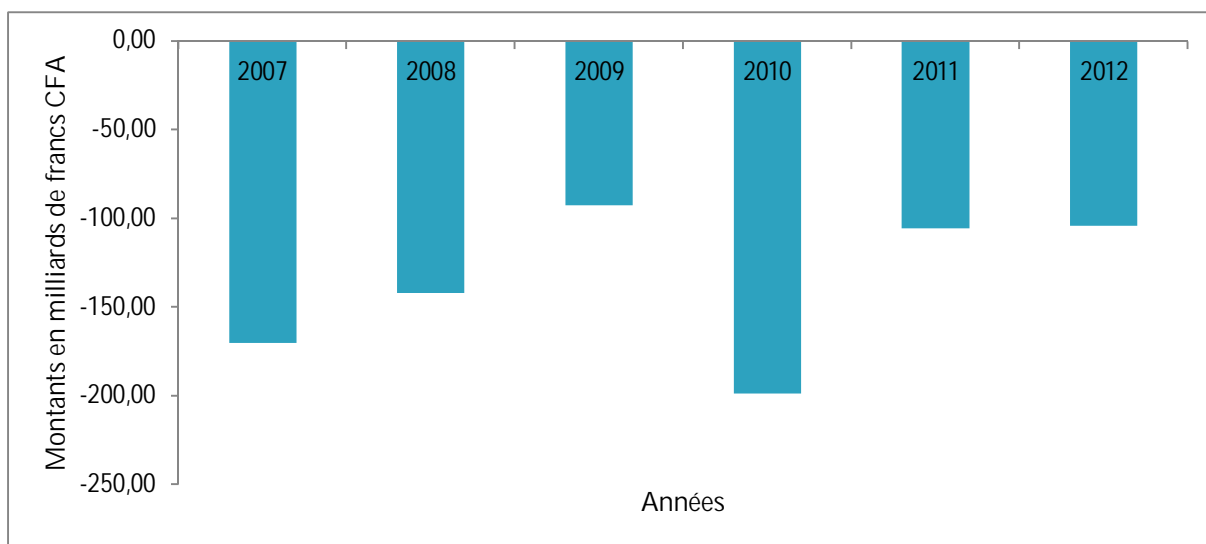
¹⁰ Confère mémorandum de Politiques Economique et Financière du 24 mai 2012 établi dans le cadre de la troisième revue du programme FEC conclu avec le FMI.



b. Le solde global base caisse

Le solde budgétaire global base caisse¹¹ est déficitaire de 104,18 milliards de francs CFA en 2012 contre un niveau déficitaire de 105,57 milliards de francs CFA en 2011, soit une amélioration de 1,3% (1,39 milliards de francs CFA) par rapport à 2011 où ce solde a connu une amélioration plus importante de 46,9% (93,35 milliards de francs CFA). Rapporté au PIB, le poids de ce solde est de 4,4% en 2012 contre 4,5% en 2011.

Graphique 12- Evolution du solde global base caisse sur la période 2007-2012

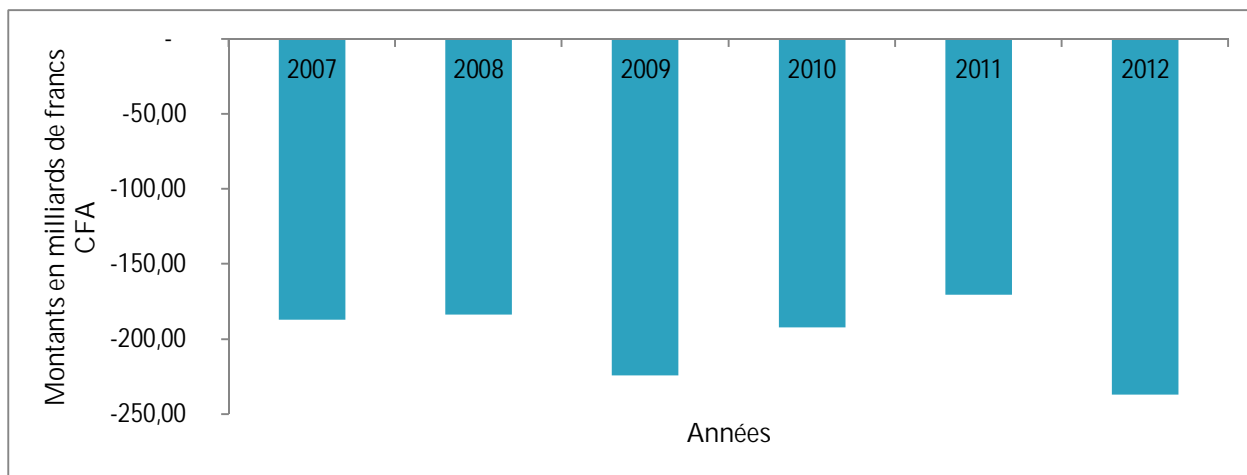


4.4.2.2. Le solde de base

¹¹Le solde budgétaire global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales et dons et les dépenses effectivement payées.

Le solde de base¹² s'est établi en 2012 à un niveau déficitaire de 236,83 milliards de francs CFA contre un déficit de 170,23 milliards de francs CFA en 2011, soit un taux de dégradation de 39,1% (-66,6 milliards de francs CFA). Par contre en 2011, ce solde a connu une amélioration de 11,3% (21,63milliards de francs CFA).

Graphique 13-Evolution du solde de base sur la période 2007-2012



4.4.2 Le financement

Le déficit a été absorbé en 2012 par un financement global¹³ de 97,56 milliards de francs CFA contre 104,85 milliards de francs CFA en 2011, soit une baisse du niveau de financement de 7,0% (7,30 milliards de francs CFA), contre une baisse de 46,2% (90,06 milliards de francs CFA) en 2011.

4.4.2.1. Le financement extérieur

Le financement extérieur obtenu en 2012 correspond au montant du décaissement (107,28 milliards de francs CFA) diminué de celui de l'amortissement de la dette extérieure (21,74 milliards de francs CFA).

Ainsi, il s'est établi à fin décembre 2012 à 85,55 milliards de francs CFA contre 108,80 milliards de francs CFA en 2011. Il se dégage un taux de dégradation du niveau de financement extérieur de 21,4% (-23,25 milliards francs CFA) contre une dégradation enregistrée de 27,8% à l'exercice précédent (-41,88 milliards de francs CFA).

4.4.2.2. Le financement intérieur

¹²Le solde budgétaire de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres, majoré ou minoré des prêts nets. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

¹³ Il se répartit en financement extérieur et intérieur.

A fin décembre 2012, le financement intérieur¹⁴ a été de 12,01milliards francs CFA contre -3,95 milliards de francs CFA en 2011.

Ce niveau de financement se justifie par le financement du poste « Banque Centrale » (-12,98milliards de francs CFA), du poste « secteur non bancaire » (+37,96milliards de francs CFA) et du poste «Sonapost et caisse nationale d'épargne» (-41,04 milliards de francs CFA), les Banques commerciales ayant contribué à hauteur de +28,06milliards de francs CFA.

4.5 Mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale

Dans le cadre de la mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale, le Trésor Public au titre de l'année 2012a poursuivi sa politique en la matière en vue de faire face aux difficultés de trésorerie et d'accroître les potentialités financières de l'Etat et des collectivités territoriales.

Au titre de l'année 2012, il a été élaboré un programme annuel d'émission de bons du Trésor. La mise en œuvre dudit programme a permis d'organiser 04 émissions de bons du Trésor, respectivement les 16 février, 12 avril, 14 juin et le 13 décembre 2012.

Tableau 9- Evolution des émissions de bons du Trésor au Burkina Faso sur la période 2007-2012

Rubriques	2011						2012			
	janv	mars	mai	juil	sept	déc	Fév	Avr	Juin	Déc
Maturité (en jours)	91	91	91	91	91	91	90	120	150	180
Nombre de participants	23	29	18	25	30	20				
Souscriptions (en milliards)	60,64	46,95	38,61	67,737	61,98	42,499	37	54,125	55,36	37,75
Montant retenu (en milliards)	31,14	23,55	26,6	26,8	26,72	25,999	23	25,92	22,056	25,75
Taux marginal (%)	4,10	4,10	5,50	4,50	4,30	4,30	4,50	4,50	4,27	4,35
Taux de couverture (%)	242,60	234,80	154,40	270,90	309,90	170,00	185,00	216,50	276,80	151,00
Taux moyen pondéré (%)	4,08	3,98	4,34	4,21	4,13	4,14	4,18	4,25	4,15	4,11

Source : DGTCP, TOFE, mars 2012

Au titre de l'année 2012, sur une prévision initiale de 65 milliards de francsCFA, unmontant total de 96,726 milliards de francsCFA a été mobilisé. Le taux de souscription varie entre 151% et 276,8%. Quant au taux moyen pondéré,il oscille entre 4,1067% et 4,1767%. Il se dégage ainsi, un taux marginal compris entre

¹⁴ C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'Etat.

4,2695% et 4,4998% traduisant la confiance renouvelée des investisseurs en la signature du Trésor Public du Burkina Faso ainsi que le dynamisme des intervenants du marché. Cette situation confirme également la qualité de la signature de l'Etat qui a toujours respecté ses engagements en payant à bonne date les échéances dues.

4.6 Dette publique

L'encours de la dette publique a connu une progression linéaire sur la période 2007-2012 passant de 811,23 milliards de francs CFA en 2007 à 1 642,25 milliards de francs CFA en 2012, avec 78,6% de dette extérieure et 21,4% de dette intérieure.

En 2012, la dette publique du Burkina Faso a augmenté de 12,5% passant de 1 459,62 milliards de francs CFA en 2011 à 1 642,25 milliards de francs CFA à fin décembre 2012, en raison de la hausse de ses deux (02) composantes. L'encours de la dette intérieure a enregistré une progression de 22,4% en 2012 contre 39,3% en 2011. Quant à l'encours de la dette extérieure, il a connu une hausse de 10,1% en 2012 contre 4,8% en 2011.

4.6.1 *La dette extérieure*

La dette extérieure est la composante la plus importante de la dette publique avec une proportion de 78,6% contre 21,4% pour la dette intérieure en 2012. Comparée à l'année précédente, la part de la dette extérieure a connu une diminution de 1,7 point de pourcentage. La dette multilatérale a représenté 83,2% de la dette extérieure contre 16,8% pour la dette bilatérale au 31 décembre 2012.

En terme absolu, la dette extérieure a connu une évolution de façon linéaire sur la période 2007-2012, passant de 664,17 milliards de francs CFA en 2007 à 1 290,55 milliards de francs CFA en 2012. Comparativement à 2011, elle a enregistré une hausse de 118,29 milliards de francs CFA correspondant à un taux de progression de 10,1%.

4.6.2 *La dette intérieure*

A fin décembre 2012, la dette intérieure s'est accrue par rapport à son niveau de l'année précédente passant de 287,36 milliards de francs CFA à 351,69 milliards de francs CFA, soit une croissance de 22,4% contre une croissance 39,3% en 2011 pour une croissance moyenne de 23,4%. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation de l'encours de la dette des institutions non financière (prise en charge par voie de protocole de sommes dues à diverses sociétés) qui est passé de 8,1 milliards de francs CFA à fin décembre 2011 à 62,5 milliards de francs CFA à fin décembre 2012.

4.6.3 Le service de la dette publique

En ce qui concerne le service de la dette publique, il s'est établi à 92,54 milliards de FCFA au 31 décembre 2012, constitué de 37,42 milliards de francs CFA de dette extérieure et de 55,13 milliards de francs CFA de dette intérieure.

En comparaison avec le montant de 68,09 milliards de francs CFA de service de dette enregistré en 2011, on note un taux de progression de 35,9% en 2012 pour une hausse en valeur absolue de 24,45 milliards de francs CFA. Cette augmentation est imputable aussi bien au service de la dette extérieure qu'intérieure qui ont respectivement augmenté de 26,4% et 43,3%.

En somme, le ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » se situe à 9,3%¹⁵ pour un seuil communautaire fixé à 20% au maximum.

Tableau 10- Evolution de la situation de la dette publique sur la période 2007-2012

(En milliards de francs FCFA)

Rubriques	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Service de la dette (en millions de FCFA)	54,15	47,29	88,70	66,83	68,09	92,54
Dette intérieure	32,17	26,61	64,62	41,13	38,48	55,13
Dette extérieure	21,98	20,68	24,08	25,70	29,61	37,42
Encours de la dette (en unité de FCFA)	811,23	925,99	1087,48	1324,41	1459,62	1642,25
Dette intérieure	147,06	126,25	168,76	206,34	287,36	351,69
Dette extérieure	664,17	799,74	918,72	1118,07	1172,26	1290,55
Variations annuelle en %						
Service de la dette	14,5%	-12,7%	87,6%	-24,7%	1,9%	35,9%
Dette intérieure	23,8%	-17,3%	142,8%	-36,4%	-6,4%	43,3%
Dette extérieure	3,1%	-5,9%	16,4%	6,7%	15,2%	26,4%
Encours de la dette	18,1%	14,1%	17,4%	21,8%	10,2%	12,5%
Dette intérieure	76,5%	-14,2%	33,7%	22,3%	39,3%	22,4%
Dette extérieure	10,0%	20,4%	14,9%	21,7%	4,8%	10,1%
Poids de la dette dans le PIB en %						
Service de la dette	1,7%	1,3%	2,3%	1,4%	1,4%	1,7%
Dette intérieure	1,0%	0,7%	1,6%	0,9%	0,8%	1,0%
Dette extérieure	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,7%
Encours de la dette	24,9%	25,2%	27,6%	28,6%	30,0%	30,3%
Dette intérieure	4,5%	3,4%	4,3%	4,5%	5,9%	6,5%
Dette extérieure	20,4%	21,8%	23,3%	24,2%	24,1%	23,8%
PIB nominal	3 251,86	3 676,19	3 937,63	4 623,69	4 862,56	5 421,00

Source : DGTCP, bulletin statistique de la dette, n°13 de juillet 2013

Encadré n°4 : Analyse du poids de la dette dans le PIB nominal

Le rapport dette/PIB est une mesure du degré d'endettement. Il aide à évaluer la situation d'endettement et le poids de la dette d'un pays donné. Le ratio d'endettement correspondant à

¹⁵Le calcul de ce ratio ne prend pas en compte les ressources extérieures.

l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal, s'est établi à fin décembre 2012 à 30,3% contre à 30,0% observé en 2011. Ce niveau est largement en dessous du seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

En somme, le Burkina Faso, malgré ses performances en matière de mobilisation des ressources propres et l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) intervenue en 2006, a fortement recouru à l'endettement extérieur. Cette situation risque d'entraîner non seulement un effet d'éviction de la dette intérieure, mais aussi une dépendance du pays vis-à-vis du taux de change, étant donné qu'une part importante de la dette est libellée en devises.

Des actions doivent donc être menées en vue de réduire le fardeau de la dette sur le développement économique du pays. En effet, l'évolution de la part de la dette sur le PIB indique qu'une part importante de la richesse nationale est de plus en plus servie au financement de la dette publique.

En somme, le ratio d'endettement, à savoir l'encours de la dette publique rapporté au PIB, a été contenu dans la norme communautaire (inférieur à 70%).

4.7 Evolution des critères de convergence de l'UEMOA

De l'estimation de l'évolution de l'activité économique au cours de l'année 2012, il ressort que le Burkina Faso a respecté deux (02) critères sur les quatre (04) critères de premier rang et un critère (01) sur les quatre (04) de second rang.

4.7.1 Critères de premier rang

- *Solde budgétaire de base en pourcentage du PIB nominal* : l'objectif retenu pour ce critère dans le programme de convergence (PPC) 2012-2016 était un déficit de -2,8% du PIB nominal et 0,1% pour le critère corrigé. ce solde est ressorti à -4,3% à fin décembre 2012 contre -2,4% en 2011, pour une norme d'un solde nul ou positif. Le critère corrigé est ressorti à -1,2% en 2012 contre +1,3% en 2011 ;
- *Taux d'inflation annuel moyen* : le PPC 2012-2016 prévoyait un taux d'inflation de 2,8% pour l'année 2012. L'inflation est ressortie à 3,8% à fin décembre 2012 contre 2,8% en 2011, ne respectant pas ainsi la norme de 3% maximum ;
- *Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal* : pour un objectif de 31,0% pour l'année 2012, le taux d'endettement est ressorti à 33,1% contre 29,3% l'année précédente, en conformité avec la norme communautaire de 70% maximum ;
- *Non accumulation d'arriérés de paiements* : conformément aux objectifs du PPC au titre de la période 2012-2016, le Burkina Faso n'a pas accumulé d'arriérés de paiements (extérieurs et intérieurs) au cours de la période de gestion courante.

4.7.2 Critères de second rang

- *Ratio masse salariale sur recettes fiscales* : pour l'année 2012, l'objectif du PPC 2012-2016 était de porter ce ratio à 44,1% et 37,7% pour le critère corrigé. Ce ratio est ressorti à 37,3% à fin décembre 2012 contre 40,5% en 2011 pour une norme de 35% maximum. Le critère corrigé s'est situé à 32,4 % à fin décembre 2012 contre 32,9% en 2011 ;
- *Ratio des dépenses d'investissements financées sur ressources internes sur les recettes fiscales* : l'objectif du PPC 2012-2016 était de porter ce ratio à 45,2% et 38,6% pour le ratio corrigé pour une norme de 20% minimum. Les réalisations de l'année 2012 font ressortir un taux de 45,2% contre 40,6% en 2011. Corrigé, ce ratio s'est établi à 39,2% en 2012 contre 38,6% en 2011 ;
- *Déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal* : l'objectif de déficit du solde extérieur courant en pourcentage du PIB nominal était fixé à 8,5% pour l'année 2012. Les résultats des échanges avec l'étranger au cours de l'année 2012 situent ce déficit à 9,6% contre 5,8% en 2011. La norme de 5% maximum n'a pas été respectée ;
- *Taux de pression fiscale* : le programme de convergence 2012-2016 fixait un objectif de taux de pression fiscale de 14,2%. A fin décembre 2012, Il est noté des efforts dans la mobilisation des recettes fiscales (28,1%) comparativement à fin décembre 2011. Le taux de pression fiscale a atteint 16,4% en 2012 contre 14,5% en 2011. Ce niveau bien qu'appréciable reste en dessous de la norme communautaire de 17% minimum, recommandant ainsi la poursuite des efforts de mobilisation des ressources internes.

Tableau 11 : Etat de convergence au titre de l'année 2012

Rubriques	Normes UEMOA	Réal 2011	Exercice 2012		Observations
			Obj ¹⁶	Réa I	
CRITERES DE PREMIER RANG					
Ratio du solde budgétaire de base sur PIB nominal (en %)	≥0	-2,4	-2,8	-4,3	Non respecté
Ratio du solde budgétaire de base corrigé sur PIB nominal (en %)		+1,3	0,1	-1,2	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	≤3%	2,8	2,8	3,8	Non respecté
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure sur PIB nominal (en %)	≤ 70%	29,3	31,0	33,1	Respecté
Arriérés de paiements (en milliards FCFA)	0	-19,7	0	0	Respecté
CRITERES DE SECOND RANG					

¹⁶ Programme pluriannuel de convergence 2012-2016 du Burkina Faso

Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (en %)	≤35%	40,5	44,1	37,3	Non respecté
<i>Masse salariale corrigée / recettes fiscales (%)</i>		32,9	37,7	32,4	Respecté
Ratio des investissements financés sur ressources internes / recettes fiscales (en %)	≥20%	40,6	45,2	45,2	Respecté
<i>Investissements publics sur ressources internes corrigés /recettes fiscales (en %)</i>		38,6	38,6	39,2	Respecté
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	≤5%	5,8	8,5	9,6	Non respecté
Taux de pression fiscale (en %)	≥17%	14,5	14,2	16,4	Non respecté

Source : CNPE, février 2013

5. DIFFICULTES LIEES A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

En 2012, la poursuite de la reprise de l'activité économique ne s'est pas faite sans difficultés. Ainsi, les difficultés rencontrées dans la gestion budgétaire ont trait aussi bien à la gestion des dépenses qu'à la mobilisation des ressources.

5.1 Difficultés liées à la gestion des dépenses

A ce niveau, il a été relevé :

- le nonalignement de certains bailleurs de fonds aux procédures nationales de gestion des finances publiques se traduisant par la multiplicité et la diversité des procédures entraînant un faible taux d'absorption des ressources mobilisées ;
- la non exhaustivité de la mercuriale des prix ;
- l'instabilité du réseau informatique(logiciels SIMP et CID);
- la lourdeur liée à la redondance dans le traitement des dossiers par certains acteurs de la chaîne de la dépense publique.

5.2 Difficultés liées à la mobilisation des recettes

Elles sont relatives:

- à l'incivisme fiscal et la fraude douanière qui entraînent un important manque à gagner au profit du budget de l'Etat ;
- à la faible déconcentration des régies de recettes ;
- au faible niveau d'informatisation des régies de recettes;
- à l'instabilité du RESINA ;
- à la non maîtrise de la faculté contributive du secteur informel qui, bien qu'il soit prédominant dans l'économie burkinabè, contribue faiblement aux recettes fiscales.

En dehors de ces difficultés, d'autres plus spécifiques ont été rencontrées. Elles sont relatives :

- à l'annulation de la quatrième licence de téléphonie mobile ;
- au non recouvrement des recettes liées aux prêts rétrocédés de la SONABEL, au reversement de l'ARCEP et aux dividendes des sociétés minières;
- à l'insuffisance de locaux et du personnel d'appui.
- à la persistance de la crise financière qui secoue les pays développés.
- aux modalités et aux conditionnalités ;
- de la gestion directe de certains projets et programmes par les partenaires ;
- au déblocage parallèle de certains fonds pour des besoins d'assistance technique, de financement des bourses d'études, d'appui aux ONG nationales ou de fonctionnement des unités parallèles mises en place ;
- au délai de traitement des dossiers ordonnancés ;
- aux coûts de transaction ;
- à la prévisibilité de l'aide ;
- aux phases des cycles des coopérations.

Pour surmonter les difficultés rencontrées, un certain nombre de défis sont à relever dans les perspectives d'une meilleure gestion des finances publiques.

6. PERSPECTIVES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Les perspectives s'articulent autour des défis et des orientations par programme.

6.1 Défis

Les défis à relever sont en compte dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de la Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances (POSEF). Il s'agit :

- du pilotage optimal de la Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances à travers le fonctionnement des organes et instances de pilotage et de suivi ;
- du suivi de la mise en œuvre efficace de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) ;
- de l'accroissement des recettes internes et externes, indispensables pour faire face aux nouvelles ambitions de croissance et de développement du Burkina Faso ;
- de la poursuite de l'amélioration du dispositif de passation des marchés publics et de délégation de service public pour assurer, dans la transparence, une plus grande efficacité et efficience du processus d'exécution de la dépense et accroître le taux d'absorption des ressources de toute nature ;
- de l'implantation du budget programme de l'Etat dans le cadre d'une gestion publique axée sur les résultats ;
- de la poursuite des réformes organisationnelles et institutionnelles dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Institutionnel (PSI) ;

- de la consolidation et de la visibilité des actions de lutte contre la fraude, le faux et la corruption ;
- de la poursuite de la réforme sur la rationalisation du circuit de la dépense publique.

Pour faire face aux défis, la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur de l'économie et des finances (Gouvernement y compris MEF, Secteur privé, Société civile, Partenaires techniques et financiers, Collectivités territoriales) reste un impératif dans l'amélioration de la gestion des finances publiques.

6.2 Orientations par programme

L'année 2012 marque la première année de mise en œuvre effective de la POSEF. Ainsi, la programmation des interventions prioritaires découlera des sept (07) programmes de la POSEF. A cet effet, la mise en œuvre du PAP de la POSEF se ferait en vue de produire davantage de résultats.

En matière de pilotage et soutien des services du MEF : l'accent sera mis sur le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, dans le contexte du PSI-MEF, pour une mise en œuvre efficiente de la POSEF. Pour ce faire, la mise en œuvre des actions de ce programme permettrait un pilotage efficace du MEF et un soutien conséquent à ses unités opérationnelles, aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé.

En matière de gestion macro-économique et pilotage du développement : l'accent sera mis sur une meilleure intégration des actions de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies publiques dans la perspective des résultats de développement. A cet effet, la conduite efficace des actions de gestions macroéconomique et de pilotage du développement devra se traduire à l'avenir par une meilleure réalisation ainsi qu'un suivi rapproché des objectifs de développement du pays.

En matière de mobilisation et gestion des ressources budgétaires : l'accroissement de la mobilisation des ressources budgétaires tant au niveau interne qu'externe, accompagné d'une gestion efficace constitue un des leviers du MEF et de ses partenaires. Pour ce faire, pour une bonne exécution des programmes de développement, l'accent sera mis sur la définition de stratégies et le développement d'outils adéquats visant une amélioration de la mobilisation des ressources budgétaires.

En matière de programmation et gestion des dépenses : l'efficacité et la transparence de la gestion budgétaire résulteraient d'une bonne programmation des dépenses à tous les niveaux. A cet effet, la mise en œuvre des réformes ou actions relatives à l'amélioration de la gestion des dépenses budgétaires devrait permettre

de renforcer d'une part, le lien entre le budget de l'Etat et les priorités de développement et d'autre part, l'efficacité de l'exécution des dépenses dans le contexte de la mise en œuvre de la SCADD.

En matière de gestion des comptes publics et sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat : la stratégie d'intervention du MEF pour l'avenir à travers des réformes et actions devra viser à assurer une plus grande efficacité dans la gestion des comptes publics, des systèmes financiers et du patrimoine de l'Etat conformément aux normes internationales.

En matière de contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude, le faux et la corruption : la poursuite des actions ou mesures visant le renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques, ainsi que la lutte contre la fraude, le faux et la corruption constituerait le credo du MEF et des acteurs en charge des finances publiques au Burkina Faso.

En matière de gestion des relations économiques et financières internationales : la gestion des relations économiques et financières internationales s'exercerait à travers la gestion de la coopération économique et financière et le renforcement des cadres de partenariat. La réalisation des actions et mesures y relatives devrait permettre le renforcement des relations avec les partenaires techniques et financiers en améliorant les relations de coopération économique et financière.

CONCLUSION

Au Burkina Faso, l'activité économique 2012 s'est déroulée dans un contexte économique mondial assez morose, marqué par une persistance des incertitudes liées à la résolution de la crise de la dette en Europe. Cependant la normalisation de la situation socioéconomique ivoirienne doublée de la bonne campagne agricole 2012/2013 au niveau national ont impactées les finances publiques de l'année.

Le dynamisme observé dans les secteurs primaire et minier a permis d'enregistrer un taux de croissance économique de 9,0%. Cette performance a été également observée au niveau des finances publiques avec une amélioration du niveau de mobilisation des ressources intérieures de 25,9%.

Ce dynamisme serait insufflé parla mise en œuvre de la POSEF, référentiel visant à assurer une plus grande cohérence et une synergie d'actions dans la conduite efficace et efficiente de la politique du Gouvernement en matière de développement économique, de finances et de planification.

En dépitde ces performances économiques et financières, des difficultés ont émaillé la gestion des finances publiques dans un contexte marqué par un changement institutionnel au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

Pour surmonter ces difficultés, des défis ont été identifiés et des orientations ont été formulées dans la perspective de l'amélioration de la gestion des finances publiques dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

➤ Rapports

CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2012
DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat gestion
DGCMEF, Situation d'exécution du budget de l'Etat
DGI, Rapport d'activités 2012 de la Direction Générale des Impôts
DGD, Rapport d'activités 2012 de la Direction Générale des Douanes
Site du Fonds Monétaire Internationale
DEP, Rapport 2012 de mise en œuvre des activités du MEF
DEP, Rapports sur les finances publiques 2011
DEP, Annuaire statistique de l'économie et des finances
DGTCP, TOFE séries 2007 à 2012
DGTCP, Bulletin statistique de la dette publique n°13, juillet 2013

➤ Textes juridiques

Loi n°026-2006/AN du 28 novembre 2006 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux
Loi n°006-2003/AN du 24 janvier 2003 relative aux lois de finances
Décret n° 2007-0095/PRES/PM/MATD/MFB du 1er mars 2007 portant Cadre Stratégique de mise en œuvre de la décentralisation
Décret n° 2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Décret n°2007-243/PRE/PM/MFB du 9 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Décret n°2007-244/PRE/PM/MFB du 9 mai 2007 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage publique déléguée
Décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attribution des membres du Gouvernement
Décret n°2007-449/PRES/PM/MEF/MJ du 18 juillet 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Cellule nationale de traitement des informations financières
Décret N°2008-160/PRES/PM du 23 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement de l'ASCE
Décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso
DécretN°2012-123/PRES/PM/MEF du 02 mars 2012 modifiant le décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics
Décret n° 2007-243/PRES/PM/MFB du 9 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Décret n°2009-849/PRES/PM/MEF du 24 décembre 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics

Décret n°2008-374/PRES/PM/MEF du 2 juillet 2008 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage publique déléguée

Arrêté n°2010-247/MEF/CAB du 5 juillet 2010 portant fixation des pièces administratives exigées des candidats aux marchés publics et modalités de fonctionnement des commissions d'attribution des marchés, des commissions de sélection des candidats aux délégations de service publics et des commissions de réception

Arrêté n°2010-028/MEF/CAB 8 du février 2010 portant fixation de seuil de délégation d'attribution entre le Directeur général des marchés publics et les Spécialistes en passation des marchés

Arrêté n°2011-156/MEF/CAB du 26 avril 2011 modifiant l'Arrêté n°2010-247/MEF/CAB du 5 juillet 2010 portant fixation des pièces administratives exigées des candidats aux marchés publics et modalités de fonctionnement des commissions d'attribution des marchés publics, des commissions de sélection des candidats aux délégations de service public et des commissions de réception

Arrêté n°2010-445/MEF/CAB portant modalités d'immatriculation des marchés publics

Arrêté n°2010-454/MEF/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et des délégations de service publics.

Décret n°2008-297/PRES/PM/MEF du 9 juin 2008 portant régime financier des EPE au Burkina Faso

Décret n°2008-328/PRES/PM/MEF du 09 juin 2008 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et autres organismes publics

Décret n°2008-448/PRES/PM/MEF du 15 juillet 2008 portant adoption de la nouvelle politique d'endettement et de gestion de la dette publique

Arrêté 2008-154/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant fixation des pièces administratives exigées des candidats aux marchés publics et fonctionnement des commissions d'attribution des marchés, des commissions de sélection des candidats aux délégations de services publics et des commissions de réception

Arrêté n° 2008-088/MEF/CAB/ du 30 avril 2008 portant fonctionnement et attribution du comité chargé de conduire le plan de réforme de la programmation budgétaire

Arrêté n° 2008-151/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant modalités d'immatriculation des marchés publics

Arrêté n° 2008-152/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant délégation de signature aux ministres et aux présidents d'institutions, administrateurs de crédits

Arrêté n° 2008-236/MEF/CAB du 07 août 2008 portant composition, attribution et fonctionnement du comité chargé de l'examen des requêtes de remise de pénalités et paiement d'intérêts moratoires

Arrêté n°1996-00018/MEF du 1er mars 1996 fixant les conditions d'octrois des Avances de Trésorerie

Arrêté n°2008-153/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant fixation des conditions de mise à disposition des dossiers d'appel à la concurrence et des cahiers de charge des contrats par la procédure de gré à gré.

ANNEXES

ANNEXE1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

	TOFE 2007	Prévisions Loi Fin Rec Sept 07	Programme Rév 2007	Projections Rév 2007	PPTeet IADM 2007	Total Réalizations
	1. Recettes totales et dons	736 173 372	629 335 057	678 217 770	0	650 547 102
Tab.3	1.1. Recettes totales	488 707 506	450 400 000	440 217 770	0	440 247 173
	1.1.1. Recettes courantes	488 539 762	450 233 229	440 050 999	0	440 090 958
	1.1.2. Recettes fiscales*	448 872 530	413 500 000	404 150 999	0	405 237 668
	1.1.3. Recettes non fiscales	39 667 232	36 733 229	35 900 000		34 853 290
	1.1.4. Recettes en capital	167 744	166 771	166 771		156 215
	1.2. Dons	247 465 866	178 935 057	238 000 000	0	210 299 929
Tab.6	1.2.1. projets	144 630 809	108 500 000	142 100 000	0	114 673 294
Tab.5	1.2.2. programme	102 835 057	70 435 057	95 900 000	0	95 626 635
						0
Tab. 7	2. Dépenses et prêts nets 1/	972 838 163	855 459 955	885 300 000	33 740 045	834 762 743
	2.1. Dépenses courantes	449 038 783	433 284 000	447 300 000	11 816 000	450 279 430
	Salaires	187 935 478	186 400 000	187 900 000	1 500 000	187 595 715
	Dépenses de Fonctionnement	104 547 966	97 600 000	99 100 000	1 500 000	94 837 665
	Intérêts dus	9 150 337	8 200 000	10 400 000	0	13 054 659
Tab.7	sur dette intérieure	4 955 523	4 000 000	5 900 000	0	6 359 275
Tab.7	sur dette extérieure	4 194 814	4 200 000	4 500 000	0	6 695 384
	Transferts courants*	147 405 002	141 084 000	149 900 000	8 816 000	154 791 391
Tab.7	2.2. Dépenses en capital	520 626 974	425 075 955	433 300 000	21 924 045	383 308 624
	financées sur ressources propres	162 697 533	160 175 955	167 000 000	21 924 045	142 792 430
	transferts en capital et restructurations	23 600 000	23 600 000	23 600 000	0	32 877 527
	financées sur ressources extérieures	334 329 441	241 300 000	242 700 000	0	207 638 667
	sur Dons	144 630 809	108 500 000	142 100 000	0	114 673 294
	sur Prêts	189 698 632	132 800 000	100 600 000	0	92 965 373
	2.3. Prêts nets 2/	3 172 406	-2 900 000	4 700 000	0	1 174 688
	3. Solde global (base engagement)	-236 664 791	-226 124 898	-207 082 230	-33 740 045	-184 215 641
	4. Ajustement caisse	0	0	-10 000 000	33 740 045	14 109 839
	5. Solde global base caisse	-236 664 791	-226 124 898	-217 082 230	0	-170 105 801
	Solde global base caisse hors dons	-484 130 657	-405 059 955	-455 082 230	0	-380 405 731
	6. Financement	236 664 791	230 706 943	216 400 000	0	172 149 948
	6.1. Financement extérieur	198 296 604	175 239 972	107 300 000	0	99 303 487
	6.2. Financement intérieur	38 368 187	55 466 971	109 100 000	0	72 846 461
	Erreurs et omissions(=-surfinancement)					-2 044 146
	Gap de financement	0	-4 582 045	682 230	0	0

	TOFE 2008					
		Prévisions Loi initiale	Prévisions Loi rectificative	Programme	Projections	Total
	1. Recettes totales et dons	690 522 753	721 299 515	705 976 754	698 700 000	630 752 098
Tab.3	<i>1.1. Recettes totales</i>	507 861 787	507 861 787	477 670 754	479 600 000	483 833 898
	1.1.1. Recettes courantes	507 684 083	507 684 083	477 493 050	479 420 740	483 826 572
	1.1.1.1 Recettes fiscales*	475 454 992	475 454 992	445 452 909	446 000 000	444 671 069
	1.1.1.2 Recettes non fiscales	32 229 091	32 229 091	32 040 141	33 420 740	39 155 503
	1.1.2. Recettes en capital	177 704	177 704	177 704	179 260	7 326
	<i>1.2. Dons</i>	182 660 966	213 437 728	228 306 000	219 100 000	146 918 200
Tab.6	1.2.1. projets	118 478 628	118 478 628	162 000 000	118 500 000	58 684 742
Tab.5	1.2.2. programme	64 182 338	94 959 100	66 306 000	100 600 000	88 233 458
Tab. 7	2. Dépenses et prêts nets 1/	947 855 438	965 914 370	925 127 897	885 500 000	791 858 183
	<i>2.1. Dépenses courantes</i>	446 267 629	455 830 850	452 513 464	446 360 000	455 189 053
	Salaires	193 696 088	198 996 088	193 700 000	198 000 000	198 826 233
	Dépenses de Fonctionnement	100 255 998	100 611 675	104 500 000	99 300 000	95 308 772
	Intérêts dus	13 113 463	13 613 503	13 113 464	13 700 000	12 693 275
	Transferts courants*	139 202 080	142 609 584	141 200 000	135 360 000	148 360 773
Tab.7	<i>2.2. Dépenses en capital</i>	504 513 376	513 009 087	450 540 000	424 340 000	325 066 705
	financées sur ressources propres	203 188 405	217 684 116	163 630 000	185 930 000	194 252 124
	transferts en capital et restructurations	13 710 000	7 710 000	13 710 000	13 710 000	6 172 216
	financées sur ressources extérieures	287 614 971	287 614 971	273 200 000	224 700 000	124 642 365
	sur Dons	118 478 628	118 478 628	162 000 000	118 500 000	55 313 362
	sur Prêts	169 136 343	169 136 343	111 200 000	106 200 000	69 329 003
	<i>2.3. Prêts nets 2/</i>	-2 925 567	-2 925 567	22 074 433	14 800 000	11 602 425
	3. Solde global (base engagement)	-257 332 685	-244 614 855	-219 151 143	-186 800 000	-161 106 085
	4. Ajustement caisse	0	0	0	-8 800 000	19 231 371
	5. Solde global base caisse	-257 332 685	-244 614 855	-219 151 143	-195 600 000	-141 874 714
	Solde global base caisse hors dons	-439 993 651	-458 052 583	-447 457 143	-414 700 000	-288 792 914
	6. Financement	258 946 187	250 306 492	204 883 823	186 200 000	144 781 922
	<i>6.1. Financement extérieur</i>	205 976 187	204 836 687	144 100 000	144 200 000	102 279 659
	<i>6.2. Financement intérieur</i>	52 970 000	45 469 805	60 783 823	42 000 000	42 502 263
	<i>Erreurs et omissions(=-surfinancement)</i>					-2 907 208
	Gap de financement	-1 613 502	-5 691 637	14 267 320	9 400 000	0

	TOFE 2009	Prévisions Loi Fin initiale	Prévisions Loi Fin rect	Programme initial 2009	Programme révisé sept-09	Total Réalizations
	1. Recettes totales et dons	777 411 763	854 628 211	757 001 698	778 100 000	771 523 642
Tab.3	1.1. Recettes totales	573 560 750	575 560 750	536 401 698	506 900 000	539 095 255
	1.1.1. Recettes courantes	573 554 049	575 554 049	536 395 236	506 892 016	539 091 339
	1.1.1.1 Recettes fiscales*	536 333 980	536 333 980	500 501 698	463 100 000	494 578 785
	Impôts sur revenus et bénéfices	153 540 710	153 540 710	120 200 000	106 300 000	106 686 380
	dont impôts sur BIC sociétés	81 520 601	81 520 601	63 818 750	54 361 738	48 844 656
	Impôt sur la main d'œuvre	4 275 522	4 275 522	7 110 907	6 212 276	6 243 252
	Impôt sur la propriété	2 958 755	2 958 755	4 920 904	4 299 032	3 487 126
	Taxes sur biens et services	300 415 690	300 415 690	273 900 000	257 000 000	282 942 742
	Autres recettes fiscales	3 708 701	3 708 701	6 168 189	5 388 693	5 490 214
	1.1.1.2 Recettes non fiscales	37 220 069	39 220 069	35 893 538	43 792 016	44 512 554
	1.1.2. Recettes en capital	6 701	6 701	6 462	7 984	3 917
	1.2. Dons	203 851 013	279 067 461	220 600 000	271 200 000	232 428 386
Tab.6	1.2.1. projets	134 851 013	140 006 503	167 800 000	129 900 000	86 924 440
Tab.5	1.2.2. programmes	69 000 000	139 060 958	52 800 000	141 300 000	145 503 947
Tab. 7	2. Dépenses totales et prêts nets	1 002 583 131	1 093 788 349	943 000 000	1 035 600 000	959 595 011
	2.1. Dépenses totales	1 005 136 881	1 098 388 349	945 000 000	1 040 600 000	956 438 735
	2.1.1. Dépenses courantes	468 980 531	503 576 509	466 000 000	514 900 000	499 074 562
	Salaires	207 396 156	229 900 000	203 000 000	229 900 000	228 436 133
	Dépenses de fonctionnement	100 394 000	101 960 023	99 800 000	112 200 000	95 120 137
	Intérêts dus	13 861 999	13 900 000	19 900 000	14 000 000	16 870 967
Tab.7&11	sur dette intérieure	6 161 109	7 700 000	8 844 761	6 222 445	8 121 736
Tab.7&10	sur dette extérieure	7 700 890	6 200 000	11 055 239	7 777 555	8 749 231
	Transferts courants	147 328 376	157 816 486	143 300 000	158 800 000	158 647 325
Tab.7	2.1.2. Dépenses en capital	536 156 350	594 811 840	479 000 000	525 700 000	457 364 172
	Investissements sur ressources propres	228 838 772	228 838 772	187 000 000	232 800 000	235 606 283
	Transferts en capital et restructurations	7 000 000	25 500 000	0	25 500 000	25 423 713
	Investissements sur ressources extérieures	300 317 578	340 473 068	292 000 000	267 400 000	196 334 176
	Dons	134 851 013	140 006 503	167 800 000	129 900 000	86 924 440
	Prêts	165 466 565	200 466 565	124 200 000	137 500 000	109 409 736
	2.2. Prêts nets	-2 553 750	-4 600 000	-2 000 000	-5 000 000	3 156 276
	3. Solde global (base engagement)	-225 171 368	-239 160 138	-185 998 302	-257 500 000	-188 071 369
	4. Ajustement caisse	0	0	0	-22 900 000	95 474 026
	5. Solde global base caisse	-225 171 368	-239 160 138	-185 998 302	-280 400 000	-92 597 343
	Solde global base caisse hors dons	-429 022 381	-518 227 599	-406 598 302	-551 600 000	-325 025 729
	6. Financement	226 638 564	239 746 422	184 500 000	280 400 000	93 654 885
	6.1. Financement extérieur	205 417 632	198 946 422	133 600 000	136 700 000	109 562 810
	6.2. Financement intérieur	21 220 932	40 800 000	50 900 000	143 700 000	-15 907 925
	Erreurs et omissions(=-surfinancement)					-1 057 542
	Gap de financement	-1 467 196	-586 284	1 498 302	0	0

	TOFE 2010	Prévisions Loi Fin initiale	Prévisions Loi Fin rect	Programme initial 2010	Programme révisé sept-10	Total Réalizations
	1. Recettes totales et dons	877 507 905	970 903 489	850 427 963	940 520 077	880 219 148
Tab.3	1.1. Recettes totales	615 261 592	677 171 755	585 327 963	667 960 077	681 279 432
	1.1.1. Recettes courantes	615 071 896	676 982 059	585 134 474	667 959 053	681 279 200
	1.1.1.1 Recettes fiscales*	571 447 662	571 447 662	541 695 000	558 045 462	565 749 861
	1.1.1.2 Recettes non fiscales	43 624 234	105 534 397	43 439 474	109 913 591	115 529 339
	1.1.2. Recettes en capital	189 696	189 696	193 490	1 024	232
	1.2. Dons	262 246 313	293 731 734	265 100 000	272 560 000	198 939 715
Tab.6	1.2.1. projets	121 884 155	122 039 645	121 440 000	121 400 000	51 127 271
Tab.5	1.2.2. programmes	140 362 158	171 692 089	143 660 000	151 160 000	147 812 444
Tab. 7	2. Dépenses totales et prêts nets	1 104 404 560	1 144 677 696	1 062 004 207	1 145 950 303	1 077 028 657
	2.1. Dépenses totales	1 109 229 257	1 149 502 393	1 055 129 207	1 150 475 000	1 083 224 887
	2.1.1. Dépenses courantes	523 834 819	531 047 276	532 200 000	532 297 000	530 872 106
	Salaires	242 000 000	245 869 998	242 000 000	245 987 000	245 819 928
	Dépenses de fonctionnement	100 201 330	100 357 494	107 000 000	100 300 000	90 764 421
	Intérêts dus	16 599 099	19 752 892	18 400 000	21 110 000	21 354 240
Tab.7&1	sur dette intérieure	7 493 346	8 993 346	9 700 000	11 100 000	11 151 101
Tab.7&1	sur dette extérieure	9 105 753	10 759 546	8 700 000	10 010 000	10 203 139
	Transferts courants	165 034 390	165 066 892	164 800 000	164 900 000	172 933 518
Tab.7	2.1.2. Dépenses en capital	585 394 438	618 455 117	522 929 207	550 500 000	484 662 647
	Investissements sur ressources propres	305 308 076	342 213 265	243 287 000	274 900 000	276 973 209
	dont chèques du trésor	25 000 000	24 800 000	25 000 000	24 800 000	28 953 661
	Transferts en capital et restructurations	9 400 000	5 400 000	9 400 000	5 400 000	3 795 360
	Investissements sur ressources extérieures	270 686 362	270 841 852	270 242 207	270 200 000	203 894 077
	Dons	121 884 155	122 039 645	121 440 000	121 400 000	51 127 271
	Prêts	148 802 207	148 802 207	148 802 207	148 800 000	152 766 806
	2.1.3 Réliquat dépenses exceptionnelles 2009				67 678 000	67 690 134
	2.2. Prêts nets	-4 824 697	-4 824 697	6 875 000	-4 524 697	-6 196 230
	3. Solde global (base engagement)	-226 896 655	-173 774 207	-211 576 244	-205 430 226	-196 809 509
	Solde global hors dons (base engagement)	-489 142 968	-467 505 941	-476 676 244	-477 990 226	-395 749 224
	Solde primaire	-201 857 507	-176 911 197	-188 034 037	-186 680 226	-170 500 907
	Solde de base	-218 456 606	-196 664 089	-206 434 037	-207 790 226	-191 855 147
	4. Ajustement caisse	0	0	-89 390 000	-27 000 000	-2 105 335
	5. Solde global base caisse	-226 896 655	-173 774 207	-300 966 244	-232 430 226	-198 914 844
	Solde global base caisse hors dons	-489 142 968	-467 505 941	-566 066 244	-504 990 226	-397 854 560
	6. Financement	226 896 655	173 774 207	276 339 244	227 616 000	194 911 795
	6.1. Financement extérieur	156 393 983	140 832 207	133 602 207	138 900 000	150 676 389
	6.2. Financement intérieur	70 502 672	32 942 000	142 737 037	88 716 000	44 235 406
Tab.3	Recettes de privatisations	4 000 000	6 630 000	7 100 000	6 630 000	6 867 182
	Erreurs et omissions(=surfinancement)					4 003 049
	Gap de financement	0	0	24 627 000	4 814 226	0

TOFE 2011

	Prévisions Loi Fin initiale 2011	Prévisions Loi Fin rect 2011	Programme initial 2011	Programme révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	960 991 120	1 043 896 120	981 871 746	1 073 594 742	1 047 286 587
1.1. Recettes totales	700 745 374	711 745 374	721 400 000	744 722 996	793 616 305
1.1.1. Recettes courantes	700 745 374	711 745 374	721 400 000	744 722 689	793 615 824
1.1.1.1 Recettes fiscales*	609 133 462	614 883 417	635 100 000	661 559 131	695 633 861
1.1.1.2 Recettes non fiscales	91 611 912	96 861 957	86 300 000	83 163 558	97 981 964
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	307	481
1.2. Dons	260 245 746	332 150 746	260 471 746	328 871 746	253 670 282
1.2.1. projets	130 371 746	130 371 746	130 371 746	130 371 746	73 100 000
1.2.2. programmes	129 874 000	201 779 000	130 100 000	198 500 000	180 570 282
2. Dépenses totales et prêts nets	1 120 257 032	1 258 305 220	1 161 172 056	1 258 026 150	1 166 039 470
2.1. Dépenses totales	1 126 547 769	1 264 595 957	1 156 172 056	1 264 594 266	1 163 387 070
2.1.1. Dépenses courantes	560 856 402	633 397 072	571 100 000	633 395 380	628 253 944
Salaires	260 000 000	281 537 029	265 500 000	281 537 029	281 386 164
Dépenses de fonctionnement	101 100 000	100 818 237	106 800 000	100 818 237	97 144 429
Intérêts dus	21 006 783	22 001 692	22 400 000	22 000 000	28 291 579
sur dette intérieure	12 157 455	13 152 364	12 963 765	12 252 364	15 903 318
sur dette extérieure	8 849 328	8 849 328	9 436 235	9 747 636	12 388 261
Transferts courants	178 749 619	229 040 114	176 400 000	229 040 114	221 431 772
2.1.2. Dépenses en capital	565 691 367	584 635 591	585 072 056	584 635 591	488 569 832
Investissements sur ressources propres	263 719 311	285 763 535	283 100 000	285 763 535	282 527 168
Transferts en capital et restructurations	7 000 000	3 900 000	7 000 000	3 900 000	3 849 085
Investissements sur ressources extérieures	294 972 056	294 972 056	294 972 056	294 972 056	202 193 579
Dons	130 371 746	130 371 746	130 371 746	130 371 746	73 100 000
Prêts	164 600 310	164 600 310	164 600 310	164 600 310	129 093 579
2.1.3. Dépenses d'invest exercice 2010		46 563 294		46 563 295	46 563 295
2.2. Prêts nets	-6 290 737	-6 290 737	5 000 000	-6 568 116	2 652 400
3. Solde global (base engagement)	-159 265 912	-214 409 100	-179 300 310	-184 431 408	-118 752 883
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	-419 511 658	-546 559 846	-439 772 056	-496 326 839	-372 423 165
<i>Solde primaire</i>	-103 532 819	-229 586 098	-122 400 000	-178 100 000	-141 938 007
<i>Solde de base</i>	-124 539 602	-251 587 790	-144 800 000	-201 354 783	-170 229 587
4. Ajustement caisse	0	0	0	-21 200 000	13 185 819
5. Solde global base caisse	-159 265 912	-214 409 100	-179 300 310	-205 631 408	-105 567 064
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-419 511 658	-546 559 846	-439 772 056	-517 526 839	-359 237 346
6. Financement	134 407 093	179 409 100	179 300 310	200 800 310	104 851 506
6.1. Financement extérieur	142 916 038	142 916 038	138 100 310	142 900 310	108 800 673
6.2. Financement intérieur	-8 508 945	36 493 062	41 200 000	57 900 000	-3 949 167
Recettes de privatisations	0	0	0	0	45 571
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					715 558
Gap de financement	24 858 819	35 000 000	0	4 831 098	0

TOFE 2012	Prévisions		Programme initial 2012	Programme révisé	Total Réalizations
	Loi Fin initiale 2012	Loi Fin rect 2012			
1. Recettes totales et dons	1 239 648 789	1 343 921 105	1 176 797 280	1 300 389 888	1 276 409 882
1.1. Recettes totales	835 261 490	924 667 314	826 100 000	902 514 300	998 909 190
1.1.1. Recettes courantes	835 261 490	924 667 314	826 100 000	902 514 300	998 814 177
1.1.1.1 Recettes fiscales*	724 520 217	812 123 907	719 200 000	812 125 306	890 777 735
Impôts sur revenus et bénéficiaires	178 341 092	229 444 164	177 317 386	229 444 164	256 029 139
dont impôts sur BIC sociétés	89 868 583	140 644 214	89 286 525	140 644 214	156 886 914
Impôt sur la main d'œuvre	8 824 632	5 165 829	8 750 657	5 165 829	5 900 677
Impôt sur la propriété	4 819 470	5 107 260	4 779 069	5 107 260	5 772 183
Taxes sur biens et services	398 966 859	416 798 601	395 772 970	416 800 000	467 464 758
Autres recettes fiscales	7 436 705	5 836 035	7 374 364	5 836 035	7 001 818
1.1.1.2 Recettes non fiscales	110 741 273	112 543 407	106 900 000	90 388 994	108 036 442
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	95 013
1.2. Dons	404 387 299	419 253 791	350 697 280	397 875 588	277 500 692
1.2.1. projets	220 332 789	223 499 791	217 200 000	222 130 587	111 609 103
1.2.2. programmes	184 054 510	195 754 000	133 497 280	175 745 001	165 891 589
2. Dépenses totales et prêts nets	1 343 746 451	1 542 041 776	1 330 164 220	1 472 244 966	1 452 866 031
Dépenses intérieures et prêts nets	963 620 284	1 150 577 556	958 621 675	1 112 808 253	1 217 246 825
2.1. Dépenses totales	1 350 682 231	1 548 977 556	1 337 100 000	1 464 180 746	1 453 742 686
2.1.1. Dépenses courantes	651 720 937	770 316 947	650 300 000	785 316 947	828 665 705
Salaires	319 864 568	334 360 916	319 800 000	334 360 916	332 339 644
Dépenses de fonctionnement	104 000 000	124 243 748	104 000 000	124 243 748	120 570 894
Intérêts dus	20 030 369	28 500 712	20 500 000	28 500 712	41 805 615
sur dette intérieure	11 657 455	20 127 798	11 657 455	20 127 798	28 813 884
sur dette extérieure	8 372 914	8 372 914	8 842 545	8 372 914	12 991 730
Transferts courants	207 826 000	283 211 571	206 000 000	298 211 571	333 949 552
2.1.2. Dépenses en capital	698 961 294	778 660 609	686 800 000	678 863 799	625 076 981
Investissements sur ressources propres	327 208 041	395 569 303	324 100 000	327 800 000	402 449 506
Transferts en capital et restructurations	6 300 000	6 300 000	5 500 000	6 300 000	5 496 972
Investissements sur ressources extérieures	365 453 253	376 791 306	357 200 000	344 763 799	217 130 503
2.2. Prêts nets	-6 935 780	-6 935 780	-6 935 780	8 064 220	-876 656
3. Solde global (base engagement)	-104 097 662	-198 120 671	-153 366 940	-171 855 078	-176 456 148
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	-508 484 961	-617 374 462	-504 064 220	-569 730 666	-453 956 840
<i>Solde primaire</i>	-123 001 339	-212 082 444	-126 364 220	-196 466 155	-195 020 723
<i>Solde de base</i>	-143 031 708	-240 583 156	-146 864 220	-224 966 867	-236 826 337
4. Ajustement caisse	0	0	-500 000	0	19 627 279
5. Solde global base caisse	-104 097 662	-198 120 671	-153 866 940	-171 855 078	-156 828 869
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-508 484 961	-617 374 462	-504 564 220	-569 730 666	-381 681 240
6. Financement	69 097 662	227 261 837	144 238 152	157 757 807	150 203 982
6.1. Financement extérieur	123 888 729	133 559 780	118 800 000	102 901 477	85 545 858
6.2. Financement intérieur	-54 791 067	93 702 057	25 438 152	54 856 330	64 658 124
Gap de financement	35 000 000	-29 141 166	9 628 788	14 097 271	0